



HAL
open science

Espace géographique et stratégie militaire : le cadre des Accords libano-israéliens du 17 mai 1983

Michael F. Davie

► **To cite this version:**

Michael F. Davie. Espace géographique et stratégie militaire : le cadre des Accords libano-israéliens du 17 mai 1983. Panorama de l'Actualité / of events, 1986, 41, pp.43-89. hal-01092506

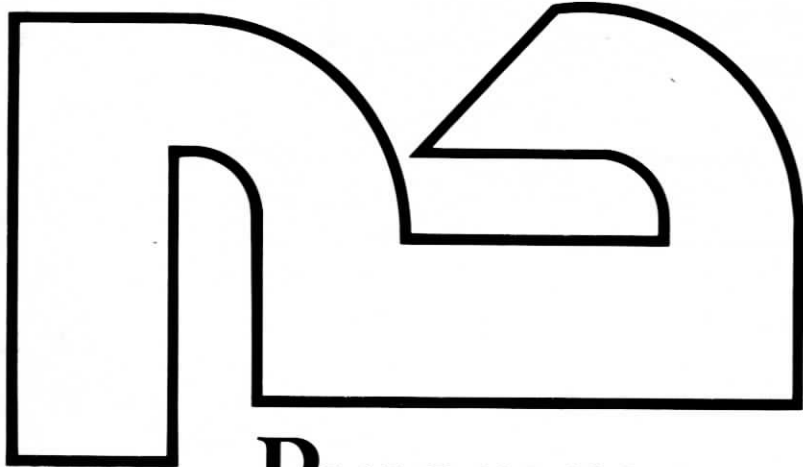
HAL Id: hal-01092506

<https://hal.science/hal-01092506>

Submitted on 8 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



10^e année/10th year
Tiré du/From
n° 41, 1986

Panorama de l'actualité / of events

Revue trimestrielle :
Documentation et étude des questions
libanaises et moyen-orientales

*A Quarterly on Lebanese Affairs and
the Middle East Conflict*

MICHAEL F. DAVIE

**Espace géographique et
stratégie militaire**

*Le cadre des accords
libano-israéliens
du 17 mai 1983*



Publishing and
Marketing House



MEMBER OF THE INMA GROUP

Espace géographique et stratégie militaire

Le cadre des accords libano-israéliens du 17 mai 1983

MICHAEL F. DAVIE*

Introduction

Le 28 décembre 1982, à Khaldé, petit bourg au sud de Beyrouth, débutaient les négociations entre le Liban et Israël, en vue de déterminer les modalités du retrait israélien du pays et de négocier les modalités du retrait israélien du pays et de l'avenir des relations entre les deux États. Les États-Unis avaient délégué Morris Draper pour jouer le rôle de médiateur impartial (*honest broker*) entre les deux parties.

Ces négociations se sont ensuite poursuivies alternativement au Liban et en Israël (à Kiryath Shmona et Nahariyya), Antoine Fattal, le délégué libanais, croisant le fer avec David Kimche, directeur au ministère israélien des Affaires étrangères et ancien responsable du Mossad. Grâce à la position privilégiée des États-Unis, allié inconditionnel d'Israël, d'un côté, et « défenseurs de la légalité libanaise » de l'autre, les problèmes soulevés par les Israéliens ainsi que leurs tactiques dilatoires ont fini par être écartés. Un accord sera signé le 17 mai 1983, soit 7 mois après l'invasion israélienne du pays, l'opération « Paix en Galilée ».

Cependant, l'application de l'accord a été rendue impossible, voire illicite dès sa signature, par suite de l'adjonction d'une « lettre » israélienne adressée à Philip Habib, lettre non agréée par les négociateurs, qui stipulait qu'il n'y aurait de retrait israélien que si les troupes syriennes, palestiniennes et autres, stationnées au Liban, évacuaient préalablement le pays. La Syrie, maintenue à

* Docteur en géographie ; Département de géographie, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Saint-Joseph, Beyrouth.

l'écart des négociations, a évidemment refusé ce *diktat* israélien qui méconnaissait ses intérêts stratégiques et politiques au Liban.

Clé de voûte de la politique étrangère du président américain, Ronald Reagan, et œuvre personnelle du secrétaire d'État, George Schultz, les accords ont été abandonnés par l'État libanais, sans avoir été ratifiés par le président de la République, Amine Gemayel. Ils avaient pourtant été agréés par le Conseil des ministres et la Chambre des députés des deux États.

Le contenu de ces accords comporte des aspects politiques tels que les relations bilatérales ainsi que des « arrangements de sécurité » à prendre sur le terrain, le terrain en question couvrant le tiers méridional du Liban, c'est-à-dire toute la région aux paysages très variés, aux ensembles géographiques complexes située au sud de Saïda.

On ne peut comprendre les aspects politique, économique ou militaire de ces accords qu'après un examen de la géographie de la région, et en tenant compte des indispensables données historiques. La topographie permet de « déchiffrer » et de synthétiser toutes ces données, en particulier les nombreuses clauses et conditions des « arrangements de sécurité ». L'examen des accords et leur application *sur le terrain* mettent en lumière certains points de la politique et de la vision stratégique et géographique d'Israël. Ceci permet, en retour, de placer dans leur contexte spatial les alliances politiques et militaires entre les partis politiques libanais et les puissances régionales ou mondiales.

Ainsi, nous allons procéder, tour à tour, à l'examen du cadre géographique des accords, de leur contexte historique, de leur application sur le terrain et de leurs conséquences géopolitiques. Nous procéderons, à chaque fois, à l'examen des différentes échelles d'analyse, en insistant, par exemple, sur l'importance stratégique d'une colline ou de toute une région. L'apport historique, l'analyse des composantes confessionnelles et politiques seront intégrées dans ce complexe système géographique. La cartographie et l'analyse des cartes à différentes échelles rendront compréhensible cette apparente complexité. Les problèmes de stratégie militaire des puissances régionales ou mondiales seront alors clarifiés de même que leurs préoccupations géopolitiques dans ce milieu instable et divisé, en proie à des luttes sans merci pour le pouvoir.

La place des accords reviendra continuellement, afin de démontrer qu'ils ne seraient finalement qu'un maillon dans un long processus visant à remodeler l'ensemble du Machreq et de garantir la présence des États-Unis ou de l'OTAN dans cette partie du Globe, face aux velléités d'expansion de l'URSS.

1. Le cadre spatial et historique

1.1. Un problème de terminologie

Le « Sud-Liban », terme vague à souhait, est associé, dans la géographie mentale des Libanais en général, et des Beyrouthins en particulier, à une contrée lointaine, inconnue, pauvre et rurale, devenue synonyme de pays en guerre, livré aux organisations rivales, bombardé par les Israéliens et délaissé par l'État libanais. C'est une région potentiellement très riche qui souffre de surpopulation, d'un régime « féodal » et est peuplée de chiïtes. La réalité est autrement plus subtile que ces stéréotypes.

Les limites administratives du mouhafazat du Sud-Liban ne correspondent évidemment pas à ses limites géographiques. D'ailleurs, la délimitation d'un « Sud-Liban » serait un exercice académique malaisé : les ensembles homogènes qui le composent sont trop variés pour qu'on puisse y distinguer une « région » géographique unique.

Ce « flou » géographique et l'absence de rigueur se manifestent également dans les terminologies usitées dans les ouvrages sur la région. On verra, par exemple, « le Sud », « le Sud-Liban », « le Liban-Sud », « le Liban du Sud-Ouest », « les « plateaux du Sud-Ouest », « la Galilée libanaise », ou bien des anthroponymismes tels que « Fatahland », « Haddadland », etc.

Si l'on parle du « Sud-Liban » et du « Nord-Liban » (à comprendre les mouhafazats), on ne voit jamais « Liban occidental » ou « Liban central ». On pourrait aussi poser la question : « Au nord de quoi ? au sud de quoi ? » Est-ce Beyrouth le centre ? ou le Mont-Liban ? Y aurait-il un parallèle à faire avec d'autres espaces fragmentés ou morcelés : Allemagne « de l'Ouest » ou « de l'Est », Corée « du Nord » ou « du Sud », etc. ? La spécificité confessionnelle, économique ou géographique du Liban méridional ferait-elle de cet espace un territoire propice à la séparation, à sa « cantonisation » ?

Si la géographie libanaise ne s'est pas intéressée de près à cette région pour la faire sortir de son imprécision terminologique, la géographie israélienne a trouvé commode de rattacher des ensembles situés en territoire libanais au contexte palestinien : la « Galilée libanaise » ne serait qu'une partie de la Galilée [israélienne], les cuvettes de Marja'youn seraient des extensions naturelles de la plaine de Houlé, et les cartes israéliennes donnent parfois des noms bibliques à des cours d'eau ou montagnes libanais.

1.2. Le cadre géographique et stratégique

Le territoire touché par les accords concerne des ensembles variés par leur géographie et par leur intérêt stratégique. Cette « valeur » géographique ou militaire différera évidemment selon que l'on se place du côté libanais ou israélien. Il est clair que toute réflexion stratégique effectuée par les militaires tiendra compte de multiples variables. A titre d'exemple, la variable « topographie » conditionnera la possibilité de contrôler une région à travers la prise d'une colline ou un sommet. Elle permettra de mesurer la difficulté, pour des blindés ou pour l'infanterie, d'occuper telle ou telle voie de passage obligé. La variable « géomorphologie » mesurera les difficultés physiques qu'auront à surmonter des blindés d'un certain tonnage sur les différents types de sols, en saison sèche ou humide. La variable « routes et carrefours » permettra de connaître l'intérêt d'un croisement routier dans le cas d'un blocage des possibilités de renfort de forces ennemies. La variable « confessions » sera utilisée pour mesurer l'importance des allégeances, des prises de position politiques de groupements sociaux, de populations susceptibles d'être occupés : seront-ce des alliés ou des ennemis irréductibles de telle ou telle politique ? Les variables sont nombreuses, comme on le voit, et peuvent, chacune, offrir plusieurs interprétations.

Nous passerons en revue les dix ensembles géographiques plus ou moins homogènes que nous avons identifié pour le Liban méridional, en précisant, à chaque fois, certaines variables qui présentent un intérêt dans le cadre des accords.

1. *Le Jabal 'Amel et ses prolongements septentrionaux*

Cet ensemble culmine à 943 m à Maroun er-Ras. C'est une région calcaire à marno-calcaire qui se prolonge vers le nord en direction de Nabatiyé, en suivant la frontière internationale. Les collines de Arnoun, à proximité du château de Beaufort, font partie de cet ensemble que l'isohyète 600 m permet de visualiser commodément sur une carte topographique. Dans le secteur Bent Jbaïl-'Adeissé, l'ensemble domine la plaine de Houlé, de laquelle il est séparé par un escarpement accidenté, de 700 m de dénivellation. Les cours d'eau, temporaires, ne sont actifs qu'en hiver, au moment des pluies qui sont le plus souvent torrentielles.

Région potentiellement riche, elle souffre d'un manque d'eau pour l'irrigation. Pourtant, le « Projet du Litani », qui devait conduire les eaux du barrage de Qar'aoûn vers le sud du pays, ce qui aurait résolu une partie des problèmes du monde rural, a été bloqué pour des raisons essentiellement politiques et confessionnelles.

La variété des cultures est donc limitée par les contraintes pédologiques, géologiques et climatiques : ne sont cultivés que le figuier, l'olivier et la vigne, aussi que, bien sûr, le tabac, principale source de revenus. La population, tout naturellement, tend à fuir cette contrée improductive : l'exode rural est massif et peut toucher jusqu'à 75% de la population de certains villages. La population se dirige alors vers les grandes villes : Beyrouth et sa « banlieue-sud » (Chiyyah, Bourj al-Barajné, Hay as-Sellom), vers Saïda ou vers Tyr. Cette population est chiïte, avec cependant quelques enclaves chrétiennes le long de la frontière, notamment à Aïn Ebel, Yaroun et Rmaïch.

Les voies de communication ne forment pas un réseau très serré : l'axe le plus important « monte » de Tyr pour desservir Jouaiya, Tebnine et Bent Jbaïl. Un deuxième débute à Tyr et atteint Tebnine *via* Qāna, et un troisième longe la frontière depuis Naqoura, passe par Bent Jbaïl et rejoint 'Adeissé' à un autre axe qui longe le Litani. Les autres villages du Jabal 'Amel sont desservis à partir de ces axes principaux, grâce à des routes secondaires ou pistes le plus souvent mal entretenues.

Militairement, l'ensemble a une importance considérable, puisqu'il longe la frontière et domine la plaine de Houlé, en territoire israélien, et notamment l'agglomération la plus importante, Kiryath Shmona. Interfluve hydrologique, c'est aussi un point-clé stratégique, puisque son contrôle permet d'envisager des opérations vers Nabatiyé et donc vers le littoral. Plus au sud, le secteur est intéressant, même si l'on se place du côté israélien : le littoral libanais peut être atteint *via* Bent Jbaïl-Tyr, ou par la route du Litani, *via* 'Adeissé-Qa'qa'iyet al-Jisr. La topographie ondulée permet un déploiement efficace de blindés et de l'artillerie. La physiologie du terrain permet un « écoulement » militaire aisé en direction du littoral. En contrepartie, cette topographie permet des infiltrations et actions militaires ponctuelles de « terroristes ». Ce n'est pas un hasard si les « accords du Caire », signés en 1969 entre les organisations palestiniennes et l'État libanais, couvrent géographiquement une partie de cet ensemble... De cette région sont partis bon nombre de volées de Katyouchas et de nombreuses actions de sabotage y ont eu leur point de départ.

La présence d'une population chrétienne minoritaire dans un environnement chiïte majoritaire a favorisé, aux yeux des Israéliens, la création de la « bonne frontière ». La milice de Saad Haddad, et de son successeur, Antoine Lahd, en est la conséquence logique.

Vu du côté libanais, la proximité de la frontière et donc de « l'ennemi » justifie son abandon par l'État qui se désintéresse de son économie. Militairement, la domination topographique, donc militaire, de la plaine de Houlé est un atout extraordinaire : tous les mouvements israéliens vers le Golan (al-Joulān) à 15 km à vol d'oiseau, ou vers le nord, en direction de la Béquaa, peuvent être surveillés, donnant une marge de manœuvre plus importante et un peu plus de temps pour la défense du pays. Le point d'observation du château de Beaufort domine le secteur de Marja'youn, le « coude » du Litani et les « plateaux du sud-ouest ». Cet endroit constituerait donc une station de préalerte d'une importance vitale.

Dans le cas (actuellement purement théorique) d'une invasion libanaise d'Israël, la région est le tremplin obligatoire pour toute poussée vers les zones stratégiques israéliennes : nœuds routiers de Sasa, de Maalot ou de Mahanayim-Hatzor, les hauteurs du mont Méron, sans oublier la possibilité d'une action combinée avec les forces syriennes de part et d'autre de la plaine de Houlé, pour pousser vers les « gaps » stratégiques de Tibériade-'Afoula-Haïfa.

2. Les « plateaux du sud-ouest »

Cet ensemble est situé entre 100 et 600 m d'altitude, et les plateaux sont donc en contre-bas du Jabal 'Amel, tout en dominant, à leur tour, la plaine littorale. Ils débutent au droit de Naqoura, s'élargissent considérablement (jusqu'à atteindre 25 km) au niveau du « coude » du Litani, pour ensuite se rétrécir et disparaître vers le nord, à la latitude de Damour, coincés entre le massif du Mont-Liban et la mer. La topographie est moutonnée, avec des collines à pente douce, au sommet raboté. La région est fortement incisée par les vallées du Litani (500 m d'encaissement au château de Beaufort, 200 m près de l'embouchure), du Zahrani, du Aouali, du Saitaniq, de l'Abou al-Assouad et du Ouadi ad-Debbé. Le réseau hydrographique secondaire est très développé et ramifié, mais n'est fonctionnel qu'en hiver.

L'occupation du sol est comparable à celle du Jabal 'Amel : sur des sols peu épais ne peuvent être cultivés que le figuier, la vigne, l'olivier et le tabac, avec des tentatives récentes de cultures sous serre. La structure géologique ne permet pas l'apparition de sources importantes, et les habitants doivent puiser leur eau dans les *birkets*, mares naturelles ou sommairement aménagées.

La population est vouée à l'exode rural. Elle est chiite au sud du Zahrani (Nabatiyé, Jouaiya, Doueir...). Au nord de cette ligne apparaissent des zones à majorité chrétienne (Maghdouché, Tambourit, Saïda-Bramiyé), ou sunnite (Barja, Chħim).

Les voies de communication au sud du Litani se rattachent aux quatre axes pénétrants du Jabal 'Amel. Une transversale permet de relier les plateaux au sud du fleuve au secteur de Nabatiyé par le pont de Qa'qa'iyet al-Jisr. Nabatiyé, chef-lieu de *qada* (caza), est le carrefour le plus important de la région : Nabatiyé-Zahrani (et de là vers Saïda ou Beyrouth), Nabatiyé-Insar (et de là vers le littoral en direction de Tyr), Nabatiyé-Kfar Roumman-Jbā' (et de là vers Jezzine ou Beit ad-Dine), Nabatiyé-Marja'youn (et de là vers la Bêqaa et la route Beyrouth-Damas), et enfin Nabatiyé-Jabal 'Amel (*via* Qa'qa'iyet al-Jisr). Plus au nord, d'autres routes, parallèles au Zahrani et à l'Aouali relie, le plateau aux premiers contreforts de la montagne ou du littoral : Maghdouché-Jarjou', Saïda-Jbā', Saïda-Jezzine.

Militairement, cet ensemble détient des avantages importants : il domine la plaine littorale du haut de l'escarpement occidental, il dispose d'un réseau de routes particulièrement dense et ramifié. La vallée du Litani constitue un obstacle majeur à toute tentative de poussée vers le sud ou venant du sud. Un seul pont traverse le Litani rendant aisé le contrôle de vastes secteurs. Ainsi, si les *communications* sont malaisées (goulot d'étranglement aux ponts), le *contrôle*, lui, est aisé : on n'a qu'à tenir le pont. Les seules autres voies de passage appartenant à d'autres ensembles géographiques, sont les ponts de Qasmiyé ou de Khardali (entre Nabatiyé et Marja'youn) ainsi que d'autres petites passerelles construites par l'OLP.

La topographie moutonnée, avec des vallons peu encaissés et à fond plat, permet une guerre de mouvement, tout en offrant des possibilités de défense et de camouflage. C'est également dans cet ensemble que l'OLP a construit l'aérodrome d'Insar, qui est capable d'accueillir les gros porteurs STOL de type C-130 Hercules. Il peut donc servir de base pour des troupes aéroportées, toujours utiles pour contrôler des zones urbaines (Nabatiyé est à 10 km, Saïda à 15 km) ou pour épauler des troupes en position défensive ou offensive.

Vu du côté libanais, l'ensemble constitue le « noyau » de toute résistance à une invasion venant du sud. La vallée du Litani, les carrefours, sont autant de voies de passage obligé pour un ennemi et sont, de surcroît, aisément défendables par de petits groupes d'hommes. Les organisations palestiniennes l'ont d'ailleurs amplement démontré, lors de toutes les invasions israéliennes de la région, depuis 1978. Ces actions ne peuvent être que du type harcèlement ou pour provoquer l'arrêt momentané de l'avancée ennemie, les Israéliens « débloquent » la situation grâce à l'utilisation massive

de l'aviation, dont la liberté de manœuvre n'a jamais été sérieusement mise en cause.

Dans le cas d'une offensive partant du Liban en direction d'Israël, la région est importante : elle domine la plaine littorale palestinienne entre Ras an-Naqoura, Nahariyya et 'Akka (Saint-Jean d'Acre), de même que les collines et les voies de communication ouest-est de la Galilée occidentale. Safad (Tsfat) est donc directement menacée.

La présence de villages chrétiens, minoritaires dans un environnement chiite a, là encore, permis l'établissement de bonnes relations de voisinage avec Israël.

3. La plaine littorale tyro-sidonienne

Limitée à l'est par l'escarpement bordier des « plateaux du sud-ouest », elle peut être divisée en deux grandes unités, séparées par des caps : Ras an-Naqoura et Ras ach-Chaq limitent la plaine tyrienne et Ras Saharé et Ras ach-Chaq la sidonienne. Ces caps réduisent la plaine littorale à un liseré de quelques dizaines de mètres de large. A Ras an-Naqoura et Ras al-Bayyada, elle disparaît totalement.

Des réseaux d'irrigation alimentés par les grands cours d'eau pérennes allogènes permettent de vastes plantations d'agrumes sur une topographie sans obstacles, hormis les embouchures du Litani, des nahrs Abou al-Assouad, Zahrani, Saitaniq et Aouali. La route Beyrouth-Naqoura s'éloigne ou se rapproche de la mer au hasard des conditions topographiques locales, le littoral étant le plus souvent sableux ou à galets. Cette route est la véritable épine dorsale de la région sur laquelle se greffent tous les axes pénétrant vers l'intérieur.

Économiquement riche de ses agrumeraies, le littoral contient deux noyaux urbains importants, Saïda et Tyr (Sour), ports régionaux, ainsi que de petits ports de pêche ou de contrebande : Sarafand, 'Adloun, Zahrani. Ce dernier est aussi le terminal d'un *pipeline* venant de Dhahran, en Arabie saoudite.

Saïda est une ville sunnite, avec cependant une minorité appréciable de chrétiens et, depuis peu, de chiïtes. A sa périphérie sont installés deux camps de réfugiés palestiniens : 'Aïn al-Héloué et Miyé-Miyé. Donnée importante pour toute analyse régionale puisque les Palestiniens sont sunnites (gonflant donc les effectifs de cette confession), jeunes et politiquement actifs (ils sont proches de l'aile « arafatiste » de l'OLP), et armés. Les chiïtes sont proches du mouvement Amal (comme d'ailleurs presque partout au Liban), les chrétiens en position délicate, puisque isolés de leurs corréli-

gionnaires après la chute du Chouf en 1983. Ils seront d'ailleurs chassés de la région en 1985.

Militairement, ce sont les ports et les plages de sable qui présentent un intérêt. Des débarquements peuvent y être effectués sans trop de problèmes et leur surveillance est aisée. Il y a en outre peu de calanques où peuvent se préparer des opérations «terroristes». Vu du côté libanais, le littoral est la voie de communication essentielle de toute la région, que ce soit en temps de paix ou de guerre. La forte concentration humaine des villes garantit un développement économique selon le modèle libanais, et peut être un facteur de résistance lors d'une invasion. En effet, le libéralisme économique libanais a permis un développement urbain anarchique, sans planification ou urbanisation moderne. La morphologie des villes libanaises est, par sa complexité, et donc par la diversité des situations militaires, un élément primordial à intégrer dans les plans de défense ou d'attaque. Saïda a donné l'exemple, dès 1982 : la ville n'a pas pu être occupée qu'après la destruction massive de quartiers-verrous. Depuis cette date, la morphologie urbaine a permis des actions de guérilla impossibles à contrecarrer. Cette situation militaire, rappelant — toutes proportions gardées — celle qui prévalait dans la Casbah d'Alger, a été l'une des causes du repli israélien de la ville en 1984.

4. *Les contreforts méridionaux du Jabal Barouk-Niha*

Ces contreforts sont situés entre 600 et 1200 m d'altitude environ. Ils sont en contre-bas du Jabal Barouk-Niha s.s. et dominent les plateaux du sud-ouest, le secteur de Nabatiyé et le «couloir du Litani», de même que la cuvette de Marja'youn.

Région calcaire complexe, elle est fortement disséquée par des petits affluents de la rive droite du Litani et par l'amont du bassin du Zahrani. L'altitude du secteur entraîne des conditions climatiques différentes de celles de la côte : la neige peut couvrir le sol durant 5 à 10 jours par an, et les précipitations annuelles sont comprises entre 1000 et 1200 mm.

La montagne s'élève brusquement des plateaux, sans vraie zone de transition. Côté méridional, ces contreforts sont séparés de la cuvette de Marja'youn et du Jabal Bir ad-Dahr par le Litani, profondément encaissé dans des gorges spectaculaires. C'est un secteur boisé ou à maquis, relativement peu peuplé, et d'accès difficile. Seuls quelques villages témoignent de l'occupation humaine : 'Aïchiyé, Kfarhouné, Qatrani..., villages mixtes, le plus souvent à majorité chrétienne.

Une seule route dessert la région : l'axe Nabatiyé-'Aïchiyé-Jezzine. Des pistes secondaires permettent d'atteindre hameaux et fermes ou de rejoindre le Jabal Bir ad-Dahr par le pont de Qil-laya. Région déprimée, enclavée. L'agriculture reste la seule activité économique possible, oliveraies et vergers dominant le secteur.

C'est également une région stratégique par excellence, verrou de toute défense des voies de passage vers le Chouf ou vers la Béqaa. Les hauteurs de Riḥān-'Aïchiyé dominant en effet les «pénétrantes» vers la Béqaa (les «couloirs» de la Béqaa, du Ḥasbāni, l'axe Nabatiyé-Jezzine — qui mène d'ailleurs aussi vers la côte —), et offrent une vue imprenable sur le nord de la plaine de Ḥoulé, les contreforts du Hermon et les plateaux du sud-ouest.

Ces avantages n'ont pas échappé évidemment aux armées libanaise et syrienne (en position dans le secteur depuis 1977), ni d'ailleurs aux Palestiniens, présents depuis 1969, et surtout depuis 1978. C'est dans ce secteur que le gros de l'artillerie palestinienne était située et d'où partaient des volées de Katyouchas à destination du «doigt» de la Galilée.

Cette région, contrairement à la précédente, offre des possibilités de blocage efficaces : l'aviation peut certes éliminer des positions d'artillerie lourde, mais elle reste inefficace contre des rampes de lancement de fusées sol-sol montées sur jeeps ou simplement transportées à dos de mulet. Même si les Katyouchas n'ont pratiquement pas d'impact sur le déroulement des opérations israéliennes en territoire libanais, toute la vie civile israélienne en Galilée est désorganisée. En effet, quelques dizaines de ces fusées, tombées en 1981, ont créé une psychose parmi les *kibbutzniks* et provoqué un exode des habitants vers des «lieux plus sûrs». Seul un ratissage systématique par l'infanterie, hélicoptérée de préférence, permet l'élimination du danger. C'est donc un lieu de prédilection des maquisards. La neutralisation de ce secteur garantit la «paix en Galilée». Accessoirement, tenir le secteur permet le contrôle des voies de passage obligé pour les armées syrienne ou libanaise venant du nord. L'ensemble étant aux mains des Israéliens, des manœuvres de débordement pour les contourner ou les déloger constituent un problème insurmontable, puisque les forces qui le défendent peuvent dominer tous les mouvements de leur adversaire. Cette position de belvédère permet également aux Israéliens de contrôler les centres urbains importants (Nabatiyé, Marja'youn) et de limiter tous les mouvements vers ou depuis la Béqaa, le Chouf ou la côte. Des infiltrations de «terroristes» dans ce secteur sont également difficiles, vu les conditions particulièrement difficiles du terrain, bien que, paradoxalement, ce soit un maquis. Il va de

soi que l'installation de ces « terroristes » y est encore plus malaisée, si les forces ennemies y sont déjà.

Plus importante sans doute pour les Israéliens, la présence de villages chrétiens, hostiles aux organisations palestiniennes, garantit la neutralisation de cet ensemble.

5. *Les contreforts occidentaux du Jabal Barouk-Niḥa*

Ces contreforts sont, quant à l'altitude, semblables à ses prolongements méridionaux, mais ils sont topographiquement moins accidentés. Une structure géologique particulière permet le dégagement de surfaces relativement planes, dans un ensemble calcaire et gréseux. Les cours d'eau des parties amont des bassins-versants du Zahrani et du Aouali incisent profondément cet ensemble, surtout dans les parties plus en contre-bas qui dominent les plateaux du sud-ouest. Les contreforts sont riches en eau, et sont intensément mis en valeur. La densité humaine est forte : Roum, Jbā', 'Ammatour, Moukhtara et Jezzine sont des centres urbains ou de grands bourgs d'une importance régionale considérable. Cette région se prolonge d'ailleurs au-delà du Aouali pour former le Chouf méridional (secteurs de B'aqline, Mazra'at ach-Chouf, Beit ad-Dine). La population est essentiellement chrétienne, avec cependant quelques secteurs à dominante druze. Elle vit d'agriculture (vigne, arbres fruitiers, oliviers), de petit commerce ou d'artisanat.

L'accès de la région est nettement plus aisé que la précédente, avec Jezzine, véritable plaque tournante routière. La « dorsale » Nabatiyé-Jezzine-Beit ad-Dine est l'axe sur lequel se greffent les voies Saïda-Jezzine-Béqaa, Saïda-Jbā', Saïda-Jarjou', de même que la route secondaire Jezzine-Nabatiyé *via* Kfarhouné et 'Aïchiyé.

Jezzine constitue donc le carrefour stratégique primordial. Son contrôle assure une liberté de mouvement entre le littoral et la Béqaa, tout en permettant un mouvement nord-sud, évitant donc l'utilisation de la voie littorale ou les bretelles secondaires sur les « plateaux du sud-ouest ». En plein territoire chrétien, le carrefour ne devrait pas poser de problèmes de contrôle, ni nécessiter de « mesures de sécurité » draconiennes, si fréquentes dans d'autres secteurs.

De Jezzine aussi partiraient des renforts vers la Béqaa, pour attaquer le flanc droit de toute percée syrienne dans le cul-de-sac que constitue cette plaine, avant que cette armée ne puisse occuper les hauteurs du Barouk ou les routes stratégiques greffées sur l'axe Beyrouth-Damas.

A noter aussi que c'est dans cet ensemble que la milice du Parti socialiste progressiste a construit, en 1976, une petite piste d'atterrissage, à Ba'darane.

6. *Les Jabal Barouk et Niha*

Dorsale pelée, à versants raides, l'ensemble culmine à 1950 m, et domine toutes les régions précitées, ainsi que la Béqaa. C'est un secteur enneigé 50 jours par an ou plus, et qui ne présente aucun intérêt économique. Il est d'accès difficile et les routes l'évitent, hormis les pistes militaires et une route de desserte d'un relais de télévision, juché sur un des sommets. D'autres pistes en terre battue mènent à des tentatives de reboisement en cèdres des pentes. Un seul col permet le passage d'une route, au sud de la montagne, entre Machghara et Jezzine, à une altitude de 1500 m. Plus au nord, la route internationale Beyrouth-Damas emprunte le col de Dahr al-Bāidar entre le Jabal Barouk et le Jabal Knaïssé, ce dernier étant un petit ensemble au sud du massif du Sannine. A noter que, depuis l'occupation israélienne de ce secteur, une « route des crêtes », a été construite, de même que des voies secondaires permettant de relier les deux versants et la Béqaa aux contreforts occidentaux.

L'altitude de ce secteur permet une vue ininterrompue de toute la Béqaa, du Hermon, des « couloirs » du Hasbani et du Litani, du Chouf, du Metn, du Haut-Kesrouan et du Sannine. Avant qu'il ne soit détruit en 1973, un des sommets portait un radar de surveillance aérienne appartenant à l'armée libanaise, et qui « couvrait » toute la Syrie, la Jordanie, Israël et une partie du Sinaï. En 1982, les Israéliens installent, sur le relais de télévision, un centre d'écoutes électroniques, « couvrant » l'ensemble du Liban, la Syrie et la Jordanie, sans oublier la Méditerranée orientale, nouvel espace intégré dans la stratégie régionale israélienne.

Si la région est sans intérêt militairement — au sens bien entendu d'opérations sur le terrain — sa position permet de glaner des renseignements d'ordre électro-magnétique d'une importance extrême pour le déroulement (ou la planification) d'une guerre. En effet, seule une station d'écoutes de ce type peut surveiller des émissions de faible puissance (*walkie-talkie*, conversations téléphoniques...) ou qui nécessitent des décodages complexes, opérations que les AWACS n'ont pas les moyens (ou le temps) d'effectuer. D'où l'importance de ces sommets pour les Israéliens.

7. *Les Jabal Bir ad-Dahr et 'Arbi*

L'ensemble forme une sorte de « coin » entre la retombée orientale du Barouk et la Béqaa méridionale d'un côté et les premiers contreforts de l'Hermon de l'autre.

C'est un ensemble calcaire, plus élevé à l'ouest qu'à l'est, que le réseau hydrographique a divisé en quatre sous-ensembles, tous médiocrement mis en valeur par l'Homme. Les villages y sont absents, sauf sur les bordures, plus marneuses et donc plus humides.

La partie septentrionale, le Jabal 'Arbi, s'élève brutalement de la terminaison méridionale de la Béquaa centrale, dominant le lac Qar'aoun et le secteur de Kamed al-Laouz-Joubb Jannine. Plus au sud, l'ensemble domine les gorges profondes que le Litani a creusées après son passage dans la Béquaa, ainsi que l'amont du bassin-versant du Hasbani.

Les voies de communication contournent le *jabal*: de Marja'youn une voie suit le Litani jusqu'à Qar'aouin (et de là vers Joubb Jannine ou le col de Machghara-Jezzine), une seconde suit la rive droite du Hasbani pour rejoindre Masma' et 'Anjar, sur la route Beyrouth-Damas. Profitant d'un ensellement entre les Jabal 'Arbi et Bir ad-Dahr, une voie secondaire relie les deux routes principales.

Militairement, cet ensemble élevé permet de contrôler les « couloirs » du Litani et du Hasbani, ainsi que certains contreforts du Hermon. C'est un véritable verrou pour toutes les communications venant de la Béquaa en direction du sud (plaine du Houlé, Golan). Des sommets de cet ensemble, la vue s'étend jusqu'à la route Beyrouth-Damas, à proximité de Chtaura, sans qu'aucun obstacle limite l'observation. Son contrôle permet de neutraliser toute infiltration « terroriste », en constituant le premier rempart contre une percée plus importante de blindés ou d'infanterie.

Inversement, tenir cette position permet de freiner, voire arrêter toute poussée venant du sud en direction de la Béquaa et donc vers la route Beyrouth-Damas.

8. Les contreforts du Hermon

Ils sont situés entre 750 et 1000 m, et sont calcaires, gréseux ou marneux ; les pentes sont relativement douces, les sources importantes et nombreuses. Ces conditions physiques ont favorisé l'implantation de villages importants ; Hasbaiya, Rachaiya, Rachaiya al-Foukhar, Cheb'a... Ces contreforts constituent la partie orientale du bassin-versant du Nahr Hasbani, un des affluents du Jourdain. Vignes, oliviers, arbres fruitiers couvrent les pentes. La population est essentiellement druze, avec cependant des villages sunnites ou chrétiens.

Au nord de la latitude de Rachaiya, le massif du Hermon fait place à un ensemble topographiquement moins élevé (1000 à 1700 m), prolongement méridional de l'Anti-Liban. Ces

« contreforts » peuvent alors se développer, donnant un secteur de cols entre la Béquaa et la plaine de Sahl as-Saħra, en Syrie.

Ces contreforts septentrionaux sont ici taillés dans le calcaire, donnant un relief plus contrasté que pour le secteur précédent, et une mise en valeur plus malaisée ; les villages sont dispersés et plus pauvres. Villages chiïtes ou druzes, leur activité est liée à l'agriculture ; céréaliculture là où l'eau et les sols sont accessibles (fonds de vallée, dépressions fermées ; *dolines* et *poljés*) et ailleurs, l'arboriculture.

Les routes et pistes sont beaucoup plus nombreuses du fait de cette topographie aisée ; les cols permettent des communications faciles entre l'axe du Hasbani et la Syrie ; piste de Rachaiya à Borqosh, de Kfarqouq à Raħlé, résille de pistes prise des contrebandiers et « terroristes » entre Yanta, Deir al-'Achayer et la route Beyrouth-Damas.

L'ensemble des deux secteurs est certainement mieux connu en Occident sous le toponyme « Fatahland » que les médias israéliens lui ont donné et qui ont aussi inventé le toponyme « piste Arafat » pour la route Syrie-contreforts, très modeste équivalent de la « piste Ho Chi-Minh ». Le toponyme libanais pour l'ensemble des contreforts du Hermon est le 'Arqoub.

Militairement, ces contreforts contrôlent toutes les voies de passage depuis la Syrie vers les hauteurs dominant le Golan ou la plaine de Houlé, c'est-à-dire les ensembles dominant le « doigt de la Galilée ». Les contreforts sont de surcroît en contact direct, du moins dans leur partie méridionale, avec le Golan. De nombreuses pistes militaires ont été percées entre cette région et le Golan. D'une façon ou d'une autre, elles rejoignent éventuellement l'axe Marja'youn-Qunaïtra.

9. Le Hermon

Massif calcaire important, à cheval sur la frontière libano-syrienne, il culmine à 2814 m. Complètement inhabité (à part les quelques postes d'observation syriens, israéliens ou onusiens), il est couvert de neige 9 mois sur 12. Les pentes sont raides, pelées, et les voies de communication inexistantes, pistes militaires mises à part.

Interfluve majeur entre les affluents du Jourdain, les cours d'eau du Golan et ceux de la steppe syrienne, il est fortement disséqué dans sa partie inférieure, surtout dans le secteur Cheb'a-Hebbariyé.

Des points les plus élevés (d'où les Syriens ont été exclus depuis les accords de désengagement syro-israéliens de 1974), la vue s'étend jusqu'à la Béquaa centrale (Zaħlé, Rayaq), une bonne partie de

l'Anti-Liban et toute la steppe syro-jordanienne. Du sommet, on peut voir Damas, Der'a et une bonne partie du Hauran. Poste de préalerte par excellence, c'est aussi le château d'eau le plus important du Levant sud-oriental ; les affluents du Jourdain y ont leur source.

Pour ne s'en tenir qu'au domaine libanais, les hauteurs dominent les « couloirs » menant à la Béqaa, et tout mouvement peut être immédiatement décelé, de même que toute activité à proximité de la route Beyrouth-Damas, voie stratégique primordiale au Moyen-Orient. Quant au versant oriental, il domine la plaine damascène et le Golan, la route Damas-Amman et tous les axes possibles de mouvement entre Israël et Damas. La restitution à la Syrie de ce territoire (Hermon et Golan) est « non négociable » pour les Israéliens, qui l'ont annexé « pour des raisons de sécurité ».

Château d'eau, il assure l'alimentation en eau du Jourdain et donc du « Réseau national d'adduction » d'Israël, fondement de la mise en valeur agricole et industrielle du pays. On comprend donc l'intérêt de cette variable pour Israël.

10. *Les cuvettes de Marja'youn-Wazzani*

Ce sont de petits ensembles topographiques qui n'appartiennent à aucun des ensembles sus-mentionnés. Ce sont des surfaces plus ou moins planes enchâssées entre les prolongements septentrionaux du Jabal 'Amel, la « pointe » méridionale du Jabal Bir ad-Dahr, et les premiers contreforts du Hermon. Elles constituent un « seuil » entre la plaine du Houlé ou le Golan et les divers ensembles de la montagne libanaise. Voie de passage obligatoire, c'est donc le lieu d'un nœud routier important : Marja'youn. De cette bourgade se développent les voies Marja'youn-Houlé (et de là vers la vallée du Jourdain ou vers la vallée de Jezréel et Haïfa), Marja'youn-Qunaïtra (et de là vers Damas ou Amman), Marja'youn-'Adeïssé (et de là vers le Jabal 'Amel ou le littoral), Marja'youn-Nabatiyé (et donc l'intégration de toutes les possibilités de ce nœud).

C'est une région intensivement mise en valeur, très riche en eau (sources du Wazzani, sources du secteur Marja'youn-Khiam). La population est (ou était) mixte, Marja'youn étant une bourgade chrétienne.

Fief de Saad Haddad, puis d'Antoine Lahd, son successeur, la population est *a priori* sympathisante d'Israël, et est donc farouchement hostile aux organisations palestiniennes, syriennes ou « de gauche ». La région constitue le lieu de rassemblement idéal pour toute poussée israélienne vers le nord. En contrepartie, son contrôle,

par un ennemi d'Israël, permet de neutraliser la plaine de Houlé. Cela équivaldrait, pour les Israéliens, à envisager la possibilité de confronter l'ennemi sur leur propre territoire, ce qui ne s'est jamais vu depuis 1949. Ceci est une éventualité totalement exclue de la pensée militaire israélienne, puisque le scénario implique la destruction de leurs premières lignes de défense et de préalerte, et la mise hors d'action (ou la neutralisation, ce qui revient au même) de leur aviation. Ce scénario implique aussi l'élimination de leurs alliés locaux et l'impuissance des États-Unis, avec qui ils sont liés par une alliance stratégique. Il ne resterait alors aux Israéliens que l'option nucléaire. Le contrôle de cet ensemble est donc vital pour la sécurité de l'État hébreu.

1.3. Conclusion

La région directement intéressée par les accords couvre donc l'ensemble des territoires occupés en juin-juillet 1982 par l'armée israélienne, à savoir le Chouf méridional, la Béqaa méridionale, le Hermon et une partie de l'Anti-Liban. Depuis ses lignes avancées, l'armée de l'État hébreu a effectué des retraits partiels, notamment après les massacres de Sabra et Chatila (septembre 1982), afin de permettre à l'armée libanaise d'établir une zone de sécurité dans le « grand-Beyrouth », en coordination avec la Force multinationale. Mais c'est surtout le repli du Chouf en septembre 1983, effectué unilatéralement, qui a créé une situation propice à l'annulation des accords.

Nombre de politiciens libanais ou de gouvernements étrangers ont associé cet accord à une partie du Sud-Liban mentalement lointaine de la capitale, du pouvoir et des médias. Pourtant, l'analyse montre qu'ils concernent l'ensemble du pays, puisqu'ils incluent des clauses d'ordre politique, économique et bien sûr militaire. Certaines dispositions des « annexes » détaillent les restrictions militaires applicables à la moitié du pays, d'autres clauses s'appliquent à la totalité du pays. Loin d'être un traité pour normaliser les relations entre deux États, l'analyse montre que les accords perpétuent une situation de domination, indirecte il est vrai, d'Israël sur le Liban. Domination militaire, certes, mais aussi politique, à travers les liens privilégiés établis avec des partis politiques ou de confessions particulières.

Nous examinerons, dans une partie historique, la place de la région dans le contexte géopolitique depuis la fin du siècle dernier. Cette approche permettra de mieux saisir, par la dimension historique qui sous-tend toute analyse géographique, l'importance de l'enjeu territorial, et de l'utilisation des différents espaces à des fins stratégiques et géopolitiques.

2. Le cadre historique et géopolitique

L'importance géographique et stratégique de la région couverte par les accords apparaît à la fin du XIX^e siècle, quand naissent les premières esquisses du nationalisme arabe d'un côté et les revendications du jeune sionisme, de l'autre. Dès la prise de conscience de l'impératif territorial qui accompagne toute idéologie, les fondateurs du sionisme ont voulu inclure dans les limites de l'État qu'ils cherchaient à créer, ce qui constitue actuellement le Liban méridional. Les raisons invoquées sont toujours les mêmes : richesse en eau et droit biblique, Yahveh leur ayant promis de vastes territoires entre l'Égypte et l'Euphrate.

C'est au cours de la Première Guerre mondiale que les grandes puissances de l'époque, profitant de la possibilité de partager l'empire ottoman — l'« homme malade » — ont fait du Moyen-Orient un « territoire à prendre », et que des accords en bonne et due forme ont légalisé le partage du Moyen-Orient en sphères d'influence entre ces puissances. Les accords Sykes-Picot (1916) ont fait de l'actuel Sud-Liban un territoire en « zone bleue » française. Cette zone englobait aussi la Galilée septentrionale, la plaine du Houlé et le Haut-Jourdain.

En 1918, la totalité du Liban sera « libérée » des Ottomans, et les discussions commencent entre les vainqueurs pour la délimitation finale des frontières. Les revendications stratégiques ou économiques de chaque partie se sont vues « appuyées » par les intérêts particuliers de leurs protégés locaux : sionistes pour les Britanniques, maronites pour les Français. Les vœux des autres Arabes, sunnites, druzes, chiites ou chrétiens orthodoxes sont ignorés lors des discussions.

D'un côté, les sionistes réclament des limites à la Palestine qui soient économiquement intéressantes et plus ou moins conformes aux textes bibliques. De l'autre côté, les Libanais réclament la « restitution des frontières naturelles, historiques et économiques du Liban », en suivant les limites de la carte d'état-major française de 1862. Quant aux Arabes, menés par Fayçal, les Britanniques leur avaient promis un royaume englobant l'actuelle Syrie, l'Irak, la Jordanie et une partie de la Palestine et du Liban, en contrepartie de leur adhésion à la lutte contre les Ottomans. Mais dès le congrès de Versailles, ce royaume était déjà dépecé avant même sa création. Les sionistes dits « réalistes » réclament, à Versailles, l'ensemble des bassins-versants du Hasbani, le Hermon et le cours

inférieur du Litani. Les sionistes « maximalistes » réclament l'ensemble du Liban, une partie de la Syrie et de la Transjordanie.

Les Français refusent ces idées et se cantonnent dans leur interprétation des accords Sykes-Picot. Cependant, Lloyd George propose que la limite entre les deux sphères d'influence passe à proximité de Saïda jusqu'aux faubourgs de Damas. Ce projet est immédiatement rejeté par Clemenceau. En février 1919, les sionistes proposent une ligne passant au sud de Saïda, englobant les bassins-versants des cours d'eau du versant occidental du Mont-Liban, jusqu'à la Béquaa dans les environs de Qar'aoûn, avant de se diriger vers l'interfluve du Hermon. Nouveau refus français. Les sionistes exigeront alors le Litani *au moins*, ou, dernière concession, l'accès à une de ses rives, ainsi que les bassins-versants du Hasbani et une partie du Hermon, « clés » de la prospérité de la Palestine.

De propositions en contrepropositions, un compromis sera trouvé en juin 1920, et la frontière passera à Ras an-Naoura jusqu'à un point au nord de Métulla, puis jusqu'à Baniyas, au nord du lac de Houlé. Les quelques rares colonies juives du « doigt de la Galilée », dont Métulla, sont ainsi incluses dans la nouvelle Palestine, mais cette entité n'a pas d'accès au Litani. Les grosses sources du Wazzani et de Baniyas ne sont pas, non plus, en Palestine, à la grande déception des sionistes.

La frontière sera délimitée sur le terrain en 1922 et les accords signés en 1923. Les deux puissances mandataires (la France et la Grande-Bretagne) ont d'ailleurs du mal à imposer un dépècement du Levant, les populations des différents secteurs étant favorables à l'idée panarabe du roi Fayçal (à l'exception bien sûr des maronites). Les Français ont ainsi dû « pacifier » les chiites du Sud-Liban et les druzes du Hauran, au courant des années 1920.

Le Sud-Liban, maintenant rattaché à une entité sous mandat français, est isolé de son contexte géographique (la haute et basse-Galilée palestinienne, le Golan) par une frontière arbitraire et souvent aberrante. La région sera délaissée et oubliée, tandis que la partie proprement palestinienne se colonise avec de nouveaux arrivants juifs. En 1948, date de la première guerre israélo-arabe consécutive à l'abandon de la Palestine par le pays mandataire britannique, la région est le théâtre d'opérations militaires. Fuyant victoires et massacres israéliens, la population arabe de la Galilée et de la région de Haïfa se réfugie au Liban, à Tyr, Saïda, la Béquaa et Beyrouth.

Durant les opérations militaires, les troupes du nouvel État israélien occupent quelques villages libanais, et l'armée libanaise occupe

quelques km² de territoire israélien. Les opérations ont coûté la vie à une vingtaine de combattants des deux bords. Après le retrait des troupes, un armistice est signé à Rhodes, en 1949. La ligne de cessez-le-feu est reconnue comme étant identique à la frontière internationale. Des zones démilitarisées sont prévues pour les deux États, de part et d'autre de la ligne.

La région s'installe dans un calme tendu jusqu'en 1953, début du « plan Johnston », qui a eu la prétention de régler le problème des Palestiniens en les encourageant à s'installer dans les pays arabes d'accueil, en mettant en valeur les ressources hydrauliques de ces pays. Ainsi, les eaux du Jourdain seront partagées entre Israël, la Jordanie, la Syrie et le Liban. Les chiffres proposés par l'émissaire américain seront refusés par les Israéliens, qui avancent des contrepropositions (le « plan Cotton »), et réclament une partie des eaux du Litani, un cours d'eau qui coule pourtant entièrement en territoire libanais. Les pays arabes (et, bien sûr, le Liban), refusent cette proposition et les négociations échouent. Les pays arabes commencent alors des travaux visant à dévier les eaux du Jourdain et de ses affluents (Hasbani, sources du Wazzani), afin de mettre en valeur leurs propres régions, mais les installations et l'infrastructure mises en place seront détruites par des actions militaires israéliennes. Israël, de son côté, mettra en place son propre réseau, à partir des eaux du lac de Tibériade.

Les Israéliens n'ont pas pour autant « oublié » le territoire du Sud-Liban et seront tentés de se l'approprier en 1956, profitant de la crise de Suez. A en croire les mémoires de Moshé Sharett, un État chrétien aurait même dû naître, encouragé par Israël, avec à sa tête un « officier, ne fût-il que capitaine ». L'idée du dépècement du Moyen-Orient en mini-États confessionnels faibles serait donc née à cette date.

Tout change en 1967, quand Israël, prétextant l'appui (verbal) qui avait été donné par le premier ministre libanais d'alors aux États arabes en guerre, dénonce unilatéralement les accords d'armistice en 1949. La région, il est vrai, a pris un intérêt stratégique jusqu'alors inexistant. La nouvelle présence israélienne sur le plateau du Golan interdit toute velléité syrienne d'occuper la plaine de Houlé ou d'effectuer une percée vers la vallée de Jezréel et de là vers Haïfa. Elle ne garantit pas cependant la réussite d'une percée syrienne *via* la Béqaa en direction du Houlé, dans un mouvement de débordement. Ce danger ne se présentait pas à cette date, dans la mesure où la Syrie n'était pas encore présente au Liban, et que la conjoncture politique internationale n'aurait pas toléré une ingérence israélienne dans l'espace libanais encore neutre.

Cet espace neutre s'intégrera progressivement dans l'espace stratégique israélien par suite de la présence palestinienne croissante au Liban, conséquence logique de la défaite arabe de 1967. Il s'intégrera plus tard dans l'espace stratégique syrien, surtout après la guerre de 1973.

Ainsi, les actions de guérilleros palestiniens provoquent des ripostes violentes de la part d'Israël, qui « entre » au Liban, « nettoie » les bases de « terroristes » et se retire, pour se voir confronté quelques jours plus tard à d'autres combattants mobiles, motivés, bien entraînés et qui évoluent « comme un poisson dans l'eau », dans un milieu qui leur est sympathisant.

La région prend une importance vitale pour les mouvements palestiniens, après leur éviction de la Jordanie (le « septembre noir » de 1971). La Syrie, si peu de temps après sa défaite de 1967, ne pouvait se permettre le luxe d'ouvrir un front aux combattants palestiniens désireux d'opérer sur le plateau du Golan.

L'Égypte n'offrait aucun intérêt pour des opérations de guérilla à travers le canal de Suez. Restait donc le Liban, pays faible de par ses structures politiques et militaires.

Le sud du pays offrait plusieurs avantages : une population sympathisante (et à long terme alliée pour une « révolution populaire » ?), un terrain favorable pour des actions de guérilla par la nature et la variété des conditions géographiques. De surcroît, la population arabe est majoritaire en « Galilée occupée », juste de l'autre côté de la frontière. Cette région contient d'ailleurs des objectifs militaires intéressants : *kibboutzim* ou *moshavim*, carrefours stratégiques, la « conduite d'eau nationale », bases militaires, une population juive nouvellement installée, donc encore mal intégrée dans la société israélienne et donc mal « récupérée » par l'idéologie sioniste.

Les « accords du Caire », signés en 1969 entre les organisations palestiniennes et l'État libanais, ont légitimé, après une période de confrontation avec l'armée libanaise, la présence et l'action des guérilleros à travers la frontière.

La guerre dite « civile » de 1975-1977 a relativement épargné cette région, hormis quelques incidents entre Palestiniens et des unités de l'armée libanaise, retranchées dans les villages chrétiens du Sud. Israël y voit des alliés dans le cadre de sa lutte contre les « terroristes », et développe la « bonne frontière », permet le passage vers Israël de citoyens désireux d'y travailler, leur ouvre des dispensaires et achète leur récolte de tabac. Israël arme et entraîne la milice locale, qui sera l'embryon de la future « Armée du Liban libre », rebaptisée plus tard « Armée du Liban-Sud ».

Après l'opération « Paix en Galilée », cette « Armée du Liban-Sud » étend son champ d'action et s'installe là où se trouvent les soldats israéliens. Les miliciens seront présents à Saïda, à Nabatiyé et dans la Béqaa. Cette présence ne manquera pas de provoquer des frictions avec la population locale, qui refuse d'être surveillée et contrôlée par une milice chrétienne allogène.

Après la défaite des milices chrétiennes dans le Chouf, consécutive au retrait israélien en 1983, les survivants rejoignent l'ALS. Ce gonflement subit des effectifs provoquera des réactions violentes de la part de la population chiite, surtout après la confrontation entre le pouvoir et le mouvement Amal à Beyrouth, dès février 1984. Le « Front de résistance nationale libanais », nom donné aux groupuscules opérant au Sud-Liban, considérera d'ailleurs l'ALS et l'armée israélienne comme un ennemi unique, et les opérations de guérilla frapperont indistinctement les deux.

Nous pouvons, dès à présent, aborder le cadre des accords proprement dits. Les éléments historiques et géographiques permettront une lecture plus fine et plus complète des textes, rendant plus aisée leur interprétation géopolitique.

3. Les accords

Les « accords du 17 mai » sont, en fait, un groupe de documents : l'accord proprement dit, une annexe sur les « arrangements de sécurité » ainsi qu'un procès-verbal agréé. Ni la lettre conditionnelle israélienne, qui lie l'application des accords au retrait des forces syriennes et palestiniennes du Liban, ni la réponse libanaise ne font partie des accords. Cette lettre n'a d'ailleurs jamais été publiée dans son intégralité, par la presse locale ou internationale.

Les accords couvrent l'ensemble des relations entre les deux pays, tant politiques que militaires. L'annexe couvre le détail des arrangements de sécurité, tandis que l'accord proprement dit traite du cadre général de l'établissement de relations « normales » entre les deux États, ainsi que des relations pratiques d'application des dispositions du traité.

3.1. Le cadre général

C'est avant tout une déclaration de la fin de l'état de belligérance entre les deux pays. La frontière internationale (agréée en 1923) est déclarée inviolable, et les deux États promettent de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'autre, en reconnaissant les principes de la charte des Nations unies.

Israël reconnaît donc, *de jure*, et pour la première fois, le Liban dans ses frontières internationalement acceptées. Implicitement, c'est la fin de l'extention israélienne vers le nord en direction des eaux du Litani ou du Hasbani, pourtant des éléments-clés du développement agricole et industriel d'Israël, notamment de la Galilée. L'Eretz-Israël s'arrête donc sur les lignes de cessez-le-feu de 1948, point relevé par les partis nationalistes israéliens d'extrême-droite, qui ont refusé l'ensemble des accords.

L'article premier prévoit l'évacuation des forces armées israéliennes de tout le Liban, mais ajoute immédiatement que ce retrait s'effectuera selon les prévisions de l'annexe, portant sur les arrangements de sécurité.

Parmi les autres dispositions « politiques », les deux parties doivent veiller à ce que leur territoire ne serve pas de base à des activités hostiles ou terroristes contre l'autre partie. Il y a interdiction de la présence ou la mise sur pied de forces irrégulières, bandes armées, organisations, bases, bureaux ou infrastructures qui pourraient nuire à la sécurité de l'autre partie. Il sera également interdit d'organiser, d'instiguer, d'aider ou de participer à des menaces ou à des actes de belligérance, de subversion ou d'incitation dirigés contre l'autre partie, sa population ou ses biens, et d'intervenir dans les affaires intérieures ou extérieures de l'autre partie. Des mesures, militaires ou autres, devront être prises à titre préventif, pour mettre fin à de tels actes, s'ils venaient à se produire.

Ainsi, le Liban, seul pays vraiment concerné par ces accords, devra interdire, en abrogeant tous les accords ou arrangements conclus avec d'autres pays, arabes ou non, organisations ou individus, qui pourraient porter atteinte aux intérêts d'Israël. Cela impliquerait l'interdiction des partis politiques dont le programme d'action vise à aider la cause palestinienne, le panarabisme ou même l'islam militant. Tous les bureaux d'information, bibliothèques, etc., travaillant sur le problème palestinien devront fermer leurs portes : ce sont des « centres de propagande » anti-israéliens. Seront aussi logiquement bannis journaux, revues, stations de radio qui n'adoptent pas une ligne non-hostile à Israël. Ne pourront donc fonctionner que les partis « libanais », ou ceux qui sont neutres par rapport à la cause palestinienne ou arabe. Ces partis sont d'ailleurs les mêmes qui entretiennent de bonnes relations avec Israël, et ont eu la même vision idéologique ou stratégique du Moyen-Orient. Seront donc exclus de la vie politique libanaise le Baas, le Parti socialiste national syrien, le Parti socialiste progressiste, les communistes, les partisans de l'ex-président Sleiman Frangiyé, etc.

Il va de soi que les « accords du Caire », permettant la liberté d'action des Palestiniens au Sud-Liban, seront abrogés, de même que tous les accords conclus avec la Syrie, avec la Ligue arabe, avec le « Front oriental », ou avec le Bureau du boycott d'Israël.

Le Liban ne pourra plus servir de zone de transit de matériel militaire destiné à de tiers pays : limitation donc du rôle traditionnel de ce pays, et plus précisément du port de Beyrouth et de ses relations avec son *hinterland* arabe.

D'autres contraintes politiques : le Liban ne pourra demander des éléments d'une force multinationale qu'à condition que des relations diplomatiques existent entre ses membres et les deux parties. La rupture des relations diplomatiques entre un pays membre et Israël, par exemple, impliquerait l'évacuation du Liban par les troupes du pays concerné. La FINUL, par contre, ne pourra s'installer que dans la région de Saïda, pour « confirmer l'autorité légale et la protection des camps de réfugiés palestiniens ». Si le gouvernement libanais le demande, « des équipes [de la FINUL] pourront se déplacer autour des camps de Saïda et de Tyr, pour surveiller et observer », mais cela après accord du comité des arrangements de sécurité, et uniquement pour une année après la signature de l'accord. Aucun autre rôle n'est mentionné pour la FINUL, qui n'est donc plus une force-tampon entre le Liban et Israël, mais simplement une brigade de gendarmes chargée de surveiller les Palestiniens.

Les accords prévoient la création d'un comité de liaison pour développer des relations mutuelles entre le Liban et Israël, *inter alia* (traduit en français par *notamment*) le règlement du mouvement de marchandises, des produits et des personnes, des communications, etc. Des négociations de bonne foi (*bona fide*) sur ces points viseront à en assurer l'application sur « une base non discriminatoire ».

Ainsi le Liban se trouve détaché de son environnement économique, politique, social, voire historique, arabe, du fait de l'application de ces accords. Il doit établir des liens privilégiés avec Israël (et quelquefois des liens exclusifs), et renoncer à des liens avec les pays arabes, perçus, par Israël, comme lui étant hostiles. Le Liban ne peut donc pas normaliser ses relations avec la Syrie, tant que cette dernière reste en guerre contre Israël. Le problème palestinien ne concerne plus Israël, puisque c'est une affaire intérieure libanaise. Israël, reconnu dans ses frontières, ne se sent nullement concerné par le retour de 500 000 réfugiés installés sur ce territoire. Il ne restera plus qu'à les intégrer, en les naturalisant, bouleversant par là le fragile équilibre démographique et confes-

sionnel du Liban. Cette intégration des Palestiniens dans les pays arabes d'accueil est en parfaite concordance avec la philosophie israélienne qui affirme, entre autres, que la Jordanie est la « patrie naturelle » des Palestiniens, puisqu'ils sont l'ethnie la plus nombreuse dans ce pays.

Le Liban est aussi « récupéré » politiquement par Israël, et par extension, par les États-Unis, leur allié stratégique. Le Liban n'est plus la « porte de l'Orient », puisque les ponts sont coupés avec son *hinterland* arabe. Son univers passe désormais par Israël et l'Occident. Travailler avec Israël implique son rejet par la communauté arabe, et sa mise au ban de la société arabe.

Du point de vue économique, Israël peut maintenant pratiquer une politique de *dumping*, sans se soucier d'une quelconque réaction libanaise : l'économie de ce pays a été réduite à néant par la guerre et il n'y a pas de concurrence à craindre de ses produits, d'ailleurs non subventionnés par l'État.

Mais cet accord est bilatéral. Israël doit, de son côté, freiner ou interdire des déclarations anti-libanaises ou anti-arabes. Les partisans d'Eretz-Israël, d'Israël s'étendant au-delà des limites de la Palestine du Mandat, doivent arrêter leurs déclarations sur le sud du Liban qui, d'après eux, serait une partie de la Terre promise. Le problème de l'appui au Likoud, des partis marginaux de droite, ultra-nationalistes, se trouve donc posé. Peut-on interdire le Gouch-Émounim, ou les partisans du rabbin Kahhané sans créer une atmosphère de crise politique (ou de guerre civile) en Israël ?

3.2. Les arrangements de sécurité

Sans doute la plus importante, ou du moins la plus précise dans les textes, l'annexe des « arrangements de sécurité » constitue en fait le noyau des accords du 17 mai. Six longs chapitres, divisés en paragraphes, précisent les interdits, les limites géographiques à ne pas franchir, le nombre et le type d'armements dont peut disposer le Liban.

Les arrangements de sécurité prévoient la création de deux zones-tampon, deux bandes de terrain s'étendant de la mer, à l'ouest, à la frontière syro-libanaise, à l'est. Chacune de ces bandes sera contrôlée par des brigades de l'armée libanaise, d'origine et de prérogatives différentes, qui auront pour but de quadriller la région, afin de déceler toute présence hostile à Israël. Leur travail sera « vérifié » par une commission mixte libano-israélienne qui pourra se déplacer à volonté dans l'ensemble des deux régions. A noter qu'il n'y a pas de zone-tampon en Israël, ni même une bande symboliquement démilitarisée, contrairement à ce qui existait dans les

accords d'armistice de 1949. De même, les accords ne précisent pas la possibilité d'une éventuelle vérification, par les Libanais, du respect en territoire israélien des clauses des accords.

La compréhension des arrangements de sécurité est impossible sans référence à la carte topographique à grande échelle de la région.

3.3. Le contenu des arrangements de sécurité

Une carte (volontairement?) à petite échelle accompagne le texte distribué à la presse. Elle diffère sur de nombreux points de celle qui a accompagné les originaux du traité signés à Khaldé et à Nahariyya.

Le Liban-Sud est divisé en deux bandes, limitées par les lignes « A » et « B ». La ligne « A » suit le Nahr al-Aouali, au nord de Saïda, puis coupe le Jabal Barouk, traverse la Béquaa méridionale dans le secteur de Kefraiya-Joubb Janninc-Kamed al-Laouz, pour atteindre l'Anti-Liban dans le secteur de Kherbet Rouḥa-Rahlé.

La ligne « B » suit le Nahr al-Zahrani jusqu'à Jbā' pour ensuite se diriger vers Yohmor et les collines en contre-bas du Hermon, à Aïn 'Ata, pour rejoindre ensuite la frontière libano-syrienne. Plus au sud, la frontière internationale libano-palestinienne est reconnue comme limite entre le Liban et Israël. Elle est également déclarée « sûre » et assure le « maximum de sécurité » aux deux pays. A noter, toutefois, que les arrangements de sécurité contredisent, par leur existence même, cette notion de sécurité, puisqu'il faut créer des zones-tampon. La similitude est frappante avec le cas de la Cisjordanie, où les Israéliens arrivent à différencier entre une frontière *politique* à négocier avec les Jordaniens, et la frontière de *sécurité*. Celle-ci ne peut être que le Jourdain, ou, extrême concession, les hauteurs de Jérusalem où il faudrait installer des stations de préalerte.

Frontière « sûre » donc, mais qui n'interdit pas le « droit de légitime défense prévu par le droit international ». Cette notion juridique, très extensible par les Israéliens, a été exploitée pour justifier l'opération « Paix en Galilée », la destruction du quartier Fakhāni à Beyrouth, ou même la destruction de la centrale nucléaire irakienne OSIRAK.

3.3.1. La première bande

La zone-tampon entre la frontière et la ligne « B » englobe le Jabal 'Amel, l'ensemble du secteur 'Aïchiyé-Rihane (les contre-forts du Jabal Barouk-Niha), la pointe méridionale du Jabal Bir ad-Dahr, le couloir du Hasbani, le Hermon et les cuvettes de Marja'youn.

C'est dans cette zone que devra être constituée la « brigade territoriale », formée d'unités locales existantes et la « garde civile » locale, qui sera intégrée dans les *ansār* (les auxiliaires de l'armée). Seront également intégrés les éléments de l'armée libanaise originaires de la région. Les modalités d'intégration des différentes unités dans les *ansār* ou dans la brigade territoriale seront effectuées sous la supervision du « comité de sécurité » libano-israélien.

Ainsi, les unités de Saad Haddad, ainsi que les autres milices créées par Israël (l'Armée chiite mort-née, la Garde des villages) seront intégrées dans une brigade autonome, qui ne peut être, du fait de l'origine géographique et idéologique de ses composantes, que pro-israélienne. La partie israélienne du « comité de sécurité » veillera que les lois, règlements et l'organisation de ces unités ne prennent pas une tournure hostile à l'État hébreu. Le commandant en chef de la brigade sera également le chef des Forces de sécurité intérieure (FSI), des *ansār* et de la police. Chacune de ces unités sera organisée sous la supervision des « comités de sécurité ».

Ainsi donc, la première bande, celle longeant la frontière, sera tenue par des hommes « sûrs », aux officiers à majorité chrétienne, et originaires de la région. La loyauté envers leurs chefs ne peut être mise en question dès qu'il s'agit de défendre leurs terres contre les « terroristes ». Il reste évidemment le facteur chiïte, la confession majoritaire dans la région. Mais cet élément de la matrice des données n'a jamais été intégré dans la pensée militaire israélienne. Pour eux, les chiïtes suivront toujours le pouvoir central libanais, comme ils l'ont fait depuis l'indépendance, étant à la base une société récupérée par la féodalité locale. C'était évidemment minimiser le rôle du mouvement Amal et son impact sur les jeunes générations. Rien ne garantit que même si les accords eussent été ratifiés, les chiïtes du Sud aient accepté de jouer le rôle de gendarmes sur « leur » territoire.

Du point de vue du matériel, la brigade territoriale ne pourra disposer, dans la région qu'elle contrôle, que d'un armement limité classique et sans danger pour Israël : 40 chars de combat, 10 AML, 90 Saladin, 127 VTT M-113 et 44 autres véhicules de transport de troupes, 18 obusiers de 155 mm (ou de 105 ou de 122 mm), 12 mortiers de 120 mm, 27 mortiers de 81 mm. La brigade disposera de 112 RPG et 30 armes anti-chars (canons de 106 mm sans recul, fusées Milan). Pour la défense aérienne, la brigade pourra disposer de 12 canons d'un calibre pouvant atteindre 40 mm, à condition qu'ils ne soient pas guidés par radar. Des radars de surveillance terrestre, de localisation de mortiers ou d'artillerie sont autorisés, à condition qu'ils ne « couvrent » pas le territoire israélien.

Leur localisation, dans une bande de terrain de 10 km à partir de la frontière se fera en accord avec le « comité de sécurité ». La brigade ne devra pas compter plus de 223 officiers et 4118 hommes de troupe.

La marine, qui a pour but de rechercher et d'intercepter tout navire suspect, ne pourra déployer que 5 radars de surveillance côtière, 15 canons de défense côtière d'un calibre inférieur à 40 mm, 15 canons de DCA non guidés par radar. Il sera interdit de déployer des missiles sol-mer.

L'ensemble de cette brigade territoriale sera équipé de moyens de communication très classiques : le nombre et les spécifications des appareils radio sont donnés en appendice. Leur brouillage éventuel est donc aisé.

Les Forces de sécurité intérieure, sous les ordres du commandant en chef de la brigade, ne pourront déployer que 24 véhicules blindés à roue, équipés de canons de calibre inférieur à 40 mm. Étant à roues, ces véhicules ne pourront évoluer que sur des routes ou pistes, ou en milieu urbain.

Cette brigade territoriale aura pour mission de « détecter et d'empêcher des actions hostiles, ainsi que l'introduction et le déplacement... d'hommes ou d'équipements militaires non autorisés ». Il sera en outre « interdit de stationner, d'entreposer, introduire ou de transporter, à travers la zone de sécurité des forces, armes ou équipements militaires autres que ceux spécifiés dans l'accord », ni de maintenir ou d'installer « aucune infrastructure, installation auxiliaire ou aucun équipement capable d'aider la mise en service d'armes non permises ».

L'ensemble des arrangements permettra d'assurer le « maximum de sécurité au Liban et à Israël ». Une « action préventive... sera engagée à l'encontre de personnes ou organisations perpétrant des actes en violation du présent accord... »

A cette brigade, chargée de surveiller, d'observer, d'empêcher toute infiltration « hostile » (comprendre palestinienne) sur le terrain, avec ses moyens limités, il faudra ajouter la présence des « équipes conjointes de surveillance Liban-Israël ». Celles-ci auront pour but de « procéder régulièrement à la vérification de l'application des dispositions des arrangements de sécurité ». Elles jouiront de la liberté de mouvement dans l'air, sur terre et sur mer, dans l'accomplissement de leur mission. Elles détecteront les violations de l'accord et notifieront la partie incriminée qui devra « rectifier » la violation dans les 24 heures. Des centres de surveillance vérifieront que la partie mise en cause (qui ne peut être que le Liban)

prenne, « en temps voulu », les mesures appropriées de neutralisation et de prévention. Ces centres, bases opérationnelles des équipes, seront localisés à Hasbaiya (le « couloir du Hasbani » dans le Fatahland-*'*Arqoub) et à Mayfadoun (dans le secteur de Nabatiyé). De là, les équipes (jusqu'à huit opérant simultanément) débiteront leurs opérations, de jour ou de nuit. Aucune considération (sauf des « considérations d'ordre pragmatique ») sur les armements ou le matériel nécessaire à leur mission n'est précisée. Les centres seront opérationnels 24 heures sur 24 et seront commandés par des officiers libanais dont le nombre est à fixer avec la partie israélienne. Les centres serviront, en outre, de centres de communication, de lieu de réunion des équipes et de centres de traitement des données. Pour la partie purement maritime, des arrangements supplémentaires sont spécifiés : les commandants des deux marines resteront en communicationn continue pour échanger des informations concernant des navires « suspects ».

Une procédure relative à cet échange sera établie par le comité. Il est même prévu des communications directes entre navires en cas d'urgence. Une bande de mer, entre Tyr et Naqoura, est interdite à la navigation civile.

L'aviation militaire libanaise a le droit de survoler la région mais « afin d'éviter des accidents causés par une fausse identification, les autorités militaires libanaises donneront un préavis pour tous les vols ». La fin de l'état de guerre entre les deux États interdit évidemment (mais ce n'est pas précisé dans les textes) le survol d'aéronefs israéliens de reconnaissance du territoire libanais.

Enfin, une série de paragraphes précise les dispositions pratiques à prendre pour le bon fonctionnement des comités.

Ainsi, cette bande de territoire jouxtant la frontière est, aux yeux des Israéliens, complètement neutralisée : une ancienne milice financée et entraînée par elle se métamorphose en brigade territoriale, son matériel soigneusement étudié afin qu'elle ne constitue pas un danger immédiat ou potentiel. Son fonctionnement est surveillé par les équipes conjointes de surveillance et même ses règlements intérieurs sont passés au peigne fin par les Israéliens.

Certes, la brigade est libanaise et elle défend le territoire national contre les terroristes et autres irréguliers venus d'ailleurs. Elle maintient l'ordre en collaboration avec les Forces de sécurité intérieure. La souveraineté nationale est récupérée, l'honneur est sauf. Par contre, dans les coulisses, les Israéliens peuvent être partout, quadrillant et surveillant ce même territoire, avec leurs officiers de liaison, leurs moyens électroniques (qui peuvent « couvrir » le Liban, sans limitation) ou leurs AWACS évoluant au large de l'es-

pace aérien libanais. Situation ambiguë donc, mais qui confirme que la région est intégrée dans l'espace géopolitique et stratégique israélien beaucoup plus que dans l'espace libanais.

3.3.2. La deuxième bande

La zone entre les lignes « A » et « B » sera contrôlée par une brigade de l'armée libanaise régulière. Le secteur couvre le littoral entre le Aouali et le Zahrani, le lambeau de plateau en contre-bas de Jezzine, les contreforts du Jabal Barouk-Niha, les sommets du Barouk, le secteur de Qar'aoûn dans la Béqaa, le Jabal Bir ad-Dahr-Jabal 'Arbi ainsi que les contreforts méridionaux du Hermon, en englobant l'amont du « couloir » du Hasbani.

Les mêmes restrictions sur la quantité et le type d'armements s'appliquent à cette région, également soumise au régime des équipes de surveillance. Une exception cependant pour les sommets du Barouk, qui doivent être totalement démilitarisés.

Après cette analyse juridique et militaire, il est nécessaire de placer ces accords dans le contexte de la « réalité-terrain », en intégrant toutes les données : géographiques, historiques, économiques, confessionnelles, etc.

4. Les accords et le terrain

Il est clair maintenant que les accords sont bien plus qu'une série de documents juridiques sans effet sur le terrain. Une approche géographique est tout aussi indispensable qu'une analyse économique ou politique.

L'État libanais est neutralisé politiquement par rapport à Israël : il lui est interdit d'organiser, d'inciter, d'appuyer ou même tolérer une activité « hostile » à l'État hébreu. Il est de même interdit de s'opposer aux agissements d'Israël dans le cas, par exemple, du sort des Arabes de la Cisjordanie, ou du retour des réfugiés palestiniens installés au Liban, ou de la question de l'annexion de Jérusalem ou du Golan. Le Liban ne pourra pas, non plus, s'associer à des organisations ou des États qui sont jugés (par Israël) hostiles à l'État hébreu. Ainsi, le Liban devra rompre ses liens politiques, économiques ou culturels avec les membres de la Ligue arabe, le Bureau du boycott d'Israël, les associations culturelles arabes, etc. Le Liban devra initier des négociations de « bonne foi » pour discuter de l'instauration de relations de bon voisinage, afin de faciliter les mouvements de marchandises ou de personnes entre les deux pays, etc. Or, le Liban, après dix ans de guerre et de destruc-

tions, n'est pas en mesure de faire le poids face à l'économie israélienne et à sa politique de *dumping*, elle-même fruit de sa propre crise économique. Les échanges avec l'Égypte ayant été décevants après les accords de Camp David, Israël a voulu trouver un « partenaire » économique pour écouler sa production. Le Liban, de par sa structure économique axée sur l'importation de tous ses besoins (au détriment d'une politique de production nationale) sera évidemment un partenaire de choix pour l'écoulement des produits de consommation israéliens : agrumes, productions alimentaires, électronique, machines... La bourgeoisie commerçante libanaise a d'ailleurs bien réagi à cette aubaine : le marché libanais a été envahi de produits israéliens, entre 1982 et 1983, et des profits considérables auraient été faits, au détriment bien sûr de la production nationale.

Ennemi d'Israël pendant 35 ans, le Liban devient « ami », mais au prix d'une distanciation, voire d'un isolement par rapport au monde arabe. La situation n'est pas du tout comparable avec celle de l'Égypte, qui, vu son poids démographique et économique, pouvait signer impunément les accords de Camp David. Les immensités désertiques du Sinaï ne sont pas non plus comparables aux 3000 km² densément peuplés du Liban méridional.

De même, la *neutralisation* du pays n'est pas du tout comparable avec la *neutralité* suisse ou autrichienne. Mis au ban par les pays arabes, le Liban se trouve donc en situation de guerre potentielle avec ses voisins et son environnement. Or le concept de neutralité suppose des relations de bon voisinage avec l'ensemble des voisins, dans un cadre souverain. La neutralisation du Sud-Liban, à comprendre sa distanciation par rapport au conflit entre Israël et les Palestiniens, situation souhaitée par bon nombre de Libanais, a donné une neutralisation de tout le pays au profit d'Israël, et la création d'un nouveau conflit, autrement plus grave, avec le monde arabe. L'imbroglio libanais croît en complexité.

Israël, de son côté, se voit légitimé par un État arabe de plus, et franchit un pas supplémentaire vers son but : participer à la vie économique du Proche-Orient, et s'intégrer lentement au Levant. Il ne lui restera plus alors qu'à signer un accord avec la Jordanie et la Syrie pour être pleinement reconnu par les Arabes en tant que foyer juif sur un territoire entièrement judaïsé, et sur lequel les Palestiniens, exilés dans les pays limitrophes, n'auront plus aucun droit ni aucun espoir de retour.

Cette application de la « théorie des dominos » fait partie d'une vaste vision stratégique militaire, économique et politique, régionale par certains aspects, mondiale (par suite des alliances avec les États-Unis) par d'autres. Les « accords du 17 mai » dépassent en

fait, comme on le verra plus loin, le cadre étroit des relations « normales » entre deux États souverains.

4.1. L'aspect militaire

Militairement, la situation est complexe, subtile, et directement liée aux variables politiques du moment. La situation peut être analysée selon que l'on se place du côté libanais ou israélien.

Vu du côté libanais, les accords garantissent l'évacuation par l'armée israélienne de l'ensemble du territoire occupé en 1982, de même que la bande de terrain longeant la frontière, occupée en 1978. Parallèlement, il y a un accroissement du nombre de militaires autorisés à pénétrer au sud du pays, par rapport au nombre agréé à Rhodes en 1949. De 1500 hommes répartis au sud d'une ligne générale Litani-Hasbaya, on passe à 9000 hommes de la brigade territoriale et de la brigade régulière contrôlant cette fois-ci le tiers du Liban. Ce nombre est jugé suffisant par les Israéliens pour empêcher l'infiltration de petits groupes d'hommes, les « terroristes » hostiles à Israël.

Ces éléments hostiles *doivent* transiter par des voies de passage obligés, verrous stratégiques, ponts, cols, etc., avant de pouvoir atteindre la frontière internationale. Ces points stratégiques seront particulièrement bien surveillés par les commissions mixtes de sécurité.

L'armée libanaise est donc reléguée à un rôle de force-tampon défensif contre des infiltrations venant du nord et de l'est, en direction d'Israël. Elle joue un rôle similaire à celui de la FINUL, à ceci près que les Nations unies ne peuvent pas être noyautées de l'intérieur de la même manière qu'avec les différentes commissions.

Certes, il est théoriquement possible d'envisager une invasion d'Israël par des forces armées régulières libanaises, ou par une autre armée venant des mêmes secteurs sus-mentionnés. Ces forces devront, elles aussi, passer par les mêmes points stratégiques avant d'atteindre Israël ou des portions de territoire libanais qui dominent et donc contrôlent certaines parties de l'État hébreu. Inversement, dans le cas d'une hypothétique réédition de l'opération « Paix en Galilée », ces mêmes régions garderont toute leur importance, mais elles auront été neutralisées aux termes des accords, et pourront être ré-occupées sans trop de peine, évitant morts et blessés inutiles. La propagande des partis d'opposition en Israël ne pourra donc pas jouer sur ce point.

L'examen des ensembles géographiques dans chaque bande, dans une optique stratégique ou géopolitique, permettra de mieux comprendre les enjeux de chaque État.

4.1.1. La première bande, entre la frontière et la ligne « B »

1) Le Jabal 'Amel : domine à la fois la plaine de Houlé et la ville de Kiryath Shmona. Le Golan n'est qu'à 15 km à vol d'oiseau de ses approches occidentales, faciles à surveiller. Le Jabal est desservi par des routes importantes qui permettent d'atteindre, d'Israël, la côte par la route Bent Jbail-Tyr, ou par la route du Litani *via* 'Adeissé-Qa'qa'iyet al-Jisr. La topographie ondulée permet un déploiement efficace de blindés et d'artillerie, bien qu'en contrepartie, l'infiltration potentielle de « terroristes » en soit facilitée. Cette éventualité est écartée, dans l'optique israélienne, puisque la région est contrôlée par l'ex-Armée du Liban-Sud, commandée par des officiers chrétiens farouchement anti-palestiniens.

2) Les plateaux de Qāna-Nabatiyé et la plaine littorale : ces ensembles détiennent des avantages militaires importants pour Israël : les plateaux dominent la plaine littorale du haut de l'escarpement bordier occidental, ils possèdent un réseau de routes complet, le nœud de Nabatiyé ainsi que l'obstacle majeur constitué par la vallée fortement encaissée du Litani. Quant à la plaine littorale, les ports de Tyr, des ports de pêche et des plages propices à des débarquements, ne sont pas à négliger. La topographie moutonnée des plateaux permet, pour Israël, une guerre de mouvements tout en offrant des possibilités de défense. Le château de Beaufort et les hauteurs de Arnoun, au-dessus du « coude » du Litani, constituent des postes d'observation inégalés pour la surveillance des « couloirs » de Marja'youn et du Hasbani.

L'aérodrome d'Insar pourrait également servir dans le cadre de débarquements de troupes aéroportées, dans un mouvement de contournement de positions urbaines « hostiles ».

3) Les contreforts du Barouk-Niha : toute la partie méridionale et du sud-ouest de ces contreforts est contrôlée par la brigade territoriale. C'est précisément cette région qui a été le « verrou » palestinien et syrien avant 1982 : les hauteurs de Riḥān-'Aīchiyé-Kfarḥouné dominent Nabatiyé et Marja'youn et tout leur réseau de communications : pénétrantes vers la Béqaa, vers le Chouf, vers le Golan. La neutralisation de ces secteurs est évidemment vitale pour assurer la tranquillité de la Haute-Galilée israélienne.

4) La pointe méridionale du Jabal Bir ad-Dahr : elle domine efficacement les « couloirs » du Litani et du Hasbani ainsi que les contreforts du Hermon, avant leur ouverture en direction de la Béqaa. Les verrous sont les seules voies de passage entre la Béqaa (et le danger potentiel syrien ou palestinien) et le Houlé, porte de la Galilée.

5) Les contreforts du Hermon et le Hermon : ces ensembles contrôlent les voies de passage de et vers la Syrie (cols de Rahlé-Borqoch), vers les hauteurs dominant le Golan et la pointe extrême de la Galilée (secteurs de Cheb'a-Kfarchouba). Ces secteurs sont d'ailleurs en contact direct avec la partie nord du Golan. Les contreforts seront sous le contrôle de la brigade territoriale, formée par des éléments originaires de la région. Dans le cas précis de cette région, sans doute s'agira-t-il d'éléments druzes hostiles aux Palestiniens, de surcroît de tendance différente des druzes du Chouf, partisans des Joublatt.

6) La région de Marja'youn : fief de Saad Haddad (et d'Antoine Lahd), c'est un nœud de communications et une voie de passage obligatoire pour qui vient du Houlé pour aller soit vers la Béquaa, soit vers la côte, soit vers la montagne. La prise ou la perte de cette région conditionne toutes les opérations militaires du Sud-Liban et du Golan. La population est maintenant à dominante chrétienne et est supposée, par Israël, lui être entièrement soumise. Elle est, de toute façon, hostile aux Palestiniens.

Les sources du Wazzani, ainsi que le « coude » du Litani, permettent à Israël d'envisager l'utilisation d'eaux libanaises pour l'agriculture et l'industrie. En 1983 et 1984, les Israéliens avaient d'ailleurs commencé unilatéralement à détourner les eaux du Hasbani, mais le projet été arrêté à la suite de pressions internationales. Sans doute les « accords » auraient remis sur le tapis la question de l'utilisation de ces eaux qui, selon les Israéliens, « se jettent dans la mer et pourraient être utilisées plus rationnellement ».

De cette première bande, on ne peut dissocier la seconde, située plus au nord, et contrôlée par une brigade régulière de l'armée libanaise.

4.1.2. La deuxième région, entre les lignes « B » et « A »

1) Le littoral : il est interrompu par les voies de passage obligé des ponts du Zahrani, Saitaniq et de l'Aouali, autant d'obstacles sérieux pour tout mouvement sur la plaine côtière. Ces ponts peuvent être neutralisés par des actions militaires très limitées, interdisant toute communication entre une rive et l'autre, tout en divisant le terrain en unités facilement quadrillables. La ville de Saïda, obstacle potentiel en cas de résistance urbaine armée, peut être contournée et nettoyée ultérieurement, comme ce fut le cas en 1982. Il sera d'ailleurs très malaisé de remettre sur pied une infrastructure « terroriste » efficace, vu les nouvelles conditions de contrôle de cet espace : les commissions de surveillance (aidées par les services de renseignement israéliens qui ont noyauté de longue date

les organisations palestiniennes) ainsi que les services de renseignement de la nouvelle armée libanaise se chargeront de neutraliser toute velléité de structures de résistance urbaine.

Saïda est également un nœud routier vital : de là partent les routes vers les plateaux et vers le Barouk, sans compter les routes qui mènent vers la capitale ou vers le sud, vers Israël.

2) Les plateaux : ils sont profondément incisés par les trois grands cours d'eau (Aouali, Saitaniq, Zahrani) et dominent la plaine littorale. Le mouvement nord-sud est impossible et les routes sont toutes orientées est-ouest. Pour atteindre le nord ou le sud, il faut nécessairement passer par le littoral (et donc par les voies de passage obligé que sont les ponts) ou par les contreforts du Barouk-Niha, dont les routes ou pistes sont aisément contrôlables.

3) Les contreforts : ils dominent les plateaux et verrouillent l'accès de la Béquaa (col de Jezzine-Machghara), vers le Chouf (*via* Moukhtara) ou vers Nabatiyé et les secteurs d'Aïchiyé (par la « dorsale » Nabatiyé-Jezzine-Beit ad-Dine). La piste d'atterrissage de Ba'darane est juste au-delà de la ligne « A », et est donc neutralisée.

4) Le Barouk-Niha : obstacle majeur pour les communications entre les secteurs côtiers et la Béquaa, il n'est contournable que dans les secteurs des cols de Jezzine-Machghara et du Dahr al-Baïdar, sur la route Beyrouth-Damas. C'est aussi le point culminant de toute la région. Il sera démilitarisé dans le cadre des accords, preuve de son importance stratégique. Les Libanais ne pourront y installer qu'un radar pour l'aviation civile (et donc aisément brouillable en cas de conflit). Il ne sera pas question d'y installer du matériel militaire de surveillance ou d'écoute électronique.

5) La Béquaa méridionale : passage obligé pour qui veut aller vers la côte (cols du Barouk) ou vers le sud (les « couloirs » du Litani et du Hasbani), vers l'est (route de Joubb Jannine ou les cols de l'Anti-Liban). C'est un secteur en contrebas du Barouk et du Jabal 'Arbi, les belvédères de la région. Terrain plat, sans arbres, il n'offre aucune possibilité de mise sur pied d'une guérilla ou de bases d'entraînement.

6) Le Jabal Bir ad-Dahr : véritable verrou entre les « couloirs » du Litani et du Hasbani, il contrôle efficacement tout mouvement vers la Béquaa ou inversement, par suite de l'étroitesse des passages forcés et les possibilités nombreuses de défense statique.

7) Les secteurs des cols et des contreforts septentrionaux du Hermon : relief karstique à garrigue, d'accès malaisé, il porte les voies de passage forcées en contrebas de reliefs nets et dominants dans le secteur de Yanta et Kfarqouq. Une fois cette région contrôlée,

tout mouvement doit se faire *via* Masha', poste-frontière officiel entre le Liban et la Syrie. Tout mouvement suspect pourra donc y être immédiatement décelé par les autorités libanaises du secteur.

La proximité de ces cols de la plaine de Sahl as-Sahra, à l'ouest de Damas, est un atout extraordinaire dans le cas d'une guerre entre Israël et la Syrie : démilitarisée du côté libanais, c'est une des clés du contournement de Damas par les brigades stationnées entre la capitale et le front du Golan. Les Syriens, conscients du danger, devront donc y stationner des troupes afin de prévenir toute attaque surprise (effectuée en « légitime défense » par les Israéliens), avec comme conséquence l'étirement et la dispersion de leurs troupes.

4.2. Les avantages pour chaque État

Une vision générale des deux bandes fait ressortir, sur le terrain, des avantages pour chaque État.

Le Liban recouvre sa souveraineté sur une région « perdue » en 1968, et les 9000 hommes autorisés assurent l'efficacité de ce nouveau contrôle. Cependant, l'armement dont elle dispose limite le rôle de cette armée à la surveillance ou la neutralisation de petites forces hostiles, infiltrées du nord et de l'est, ou le contrôle de centres urbains potentiellement « instables » du fait de leur appartenance confessionnelle, politique ou sociale : Tyr, Saïda, Nabatiyé. Sa marine ne peut être dotée de matériel vraiment défensif (fusées terre-mer, par exemple) et n'est efficace que contre des navires « hostiles » de petit tonnage (caboteurs, canots pneumatiques), justement ceux utilisés pour des opérations de contrebande ou de débarquement de commandos.

Israël, de son côté, maintient un niveau élevé de surveillance du Liban méridional par la présence des commissions de surveillance. Des officiers israéliens peuvent « examiner » la situation sur le terrain, depuis le Aouali jusqu'aux cols de l'Anti-Liban, à 25 km de Damas, en passant par le Barouk. Tous les points de passage obligés, les points stratégiques, les nœuds routiers, les ponts, les cols sont ainsi neutralisés. L'armée libanaise pourra bloquer toute tentative d'avance vers ces points par des forces hostiles, à condition toutefois qu'elles soient en petit nombre : le matériel autorisé ne permet pas d'actions d'envergure. Au cas où une attaque est l'œuvre de forces supérieures aux moyens des brigades, Israël utilisera alors son « droit à la légitime défense ».

Autrement dit, la région est un « glacis » face à la « forteresse Israël », une zone de préalerte qui permet à Israël de s'organiser pour mobiliser ses réservistes. Toute attaque de quelque envergure

en direction de l'État hébreu, à partir du Liban, au nord des deux bandes, serait alors décelable avant sa mise en mouvement. Dans la pire des hypothèses, en admettant que les forces puissent commencer leur pénétration dans les zones de sécurité sans qu'Israël ait été averti à temps (ou trop tard), ces troupes ennemies doivent traverser 60 km de territoire contrôlé par les deux brigades. Celles-ci sont présentes sur tous les points vitaux et on « pourra compter sur elles » pour freiner les attaquants, en sabotant ponts et verrous, par exemple, juste le temps de mobiliser des troupes pour repousser l'ennemi au-delà de ces mêmes positions, avant qu'il ne puisse en organiser les défenses. A noter, dans ce contexte, que les aérodromes militaires israéliens (Ramat David, Megiddo...) sont à 45 km de la frontière, tandis que les aérodromes militaires libanais (Beyrouth, Rayaq, Qlā'āt) sont à plus de 100 km. Il faut rappeler qu'aux termes des accords, le Liban n'a pas le droit de posséder de missiles sol-air sophistiqués, que ce soit dans les deux bandes ou partout ailleurs au Liban. Il ne pourra donc pas s'opposer à l'aviation israélienne et à ses raids en profondeur, ou à ses missions de destruction de concentrations armées au sol.

Dans un autre contexte, l'interdiction de déployer plus de 36 pièces d'artillerie ou plus de 224 RPG garantit aussi qu'une mutinerie des brigades ou un renversement de pouvoir par un coup d'État à Beyrouth ne pourra nuire à la sécurité d'Israël avant que ce pays ne puisse prendre les mesures adéquates sur le terrain : envoi de troupes vers les points stratégiques, troupes aéroportées vers les casernes libanaises, etc.

A cette analyse purement militaire, il faut ajouter le facteur humain. La brigade territoriale sera composée d'hommes des unités locales préexistantes, et d'hommes de l'armée libanaise originaires de la région. La brigade sera donc formée d'hommes de l'Armée du Liban libre (rebaptisée Armée du Liban-Sud), chrétiens ou chiïtes en contact avec la « bonne frontière ». Cette armée équipée, entraînée, financée et même nourrie par Israël a forcément été récupérée idéologiquement par l'État hébreu. Elle constituera le premier rempart de défense.

La deuxième bande, tenue par la brigade régulière de l'armée libanaise réorganisée, « tient » la montagne, le littoral et le sud de la Béqaa. Il est logique de supposer que la brigade sera donc multiconfessionnelle. En examinant le scénario d'une fragmentation de l'armée libanaise par suite d'événements politiques ou militaires dans le pays (coup d'État, mutinerie, soulèvement populaire...), on peut supposer que les éléments chrétiens rejoindront les régions chrétiennes (la montagne, les secteurs autour de Jezzine), les sun-

nites rejoindront les villes côtières (Beyrouth, Saïda), les chiïtes le plateau ou la Béquaa. Ainsi fragmentée, cette brigade ne pourra jamais constituer une menace pour Israël. Dans la meilleure des hypothèses, si l'armée reste intacte et homogène, les populations de la bande ne devraient pas poser de problèmes majeurs : les chrétiens de la montagne sont proches du pouvoir, ou du moins proches des Forces libanaises, les chiïtes de Nabatiyé resteront tranquilles puisque les Palestiniens n'y sont plus, les druzes du « couloir » du Hasbani ne suivront pas Joumblatt (théoriquement) pro-syrien. De surcroît, ces druzes entretiennent de bonnes relations avec ceux de la Galilée israélienne et il n'y a aucune raison de s'en méfier. Les sunnites, minoritaires, s'aligneront sur la politique de compromis de leurs coreligionnaires de Beyrouth. La « ceinture », morcellée par les confessions, est donc garantie politiquement et militairement. Telle est, du moins, une des analyses israéliennes.

5. La place des accords dans le contexte géopolitique du Moyen-Orient

Cette analyse serait incomplète sans l'examen du cadre régional et historique dans lequel les accords s'insèrent. Ceux-ci sont à placer dans un système géopolitique ou stratégique. Chaque élément est en relation avec d'autres, sans qu'ils soient nécessairement dans un même plan, ni à la même échelle géographique.

Ainsi, les éléments moteurs du système sont tributaires de données mondiales, régionales ou locales, l'échelle pouvant varier entre celle du Globe à quelques km² de la Béquaa, voire quelques centaines de m² au sommet d'une colline stratégique. La carte sera, comme nous l'avons déjà noté, un élément primordial pour la compréhension de ces accords. Elle se placera à côté des méthodologies traditionnelles dérivées de l'histoire et des sciences politiques. Échelle géographique certes, mais aussi échelle historique. Nous verrons ainsi comment l'histoire immédiate et l'histoire à plus longue durée auront un rôle à jouer dans l'analyse.

Les accords concernent en premier lieu le Liban et Israël. Ils garantissent aux deux parties « la sécurité », dans des frontières internationalement reconnues. Le Liban, ici au sens d'État, obtient l'évacuation des troupes d'occupation ainsi que l'établissement de relations de bon voisinage avec son voisin méridional, avec la possibilité de les développer davantage. Il devrait pouvoir profiter de cette paix par suite de l'afflux de capitaux vers le Liban, dans le cadre de la reconstruction du pays et le désenclavement du Sud,

délaissé depuis plus de 40 ans. La bourgeoisie citadine voit également ces accords d'un bon œil, puisqu'ils permettent la conclusion d'affaires, la réactivation du commerce intérieur et un rôle accru pour les banques, tant locales qu'étrangères.

L'armée libanaise, de son côté, est présente sur l'ensemble du territoire, et impose la loi grâce à sa force militaire et la nouvelle politique du « Liban nouveau », centralisé et moderne.

Israël, de son côté, doit évacuer des territoires stratégiques qui pourraient, un jour, tomber entre les mains de « terroristes » ou d'autres ennemis. Cependant, il maintient son contrôle effectif sur ces territoires, grâce à la brigade territoriale et aux commissions de surveillance. La faiblesse militaire des deux brigades, leur hétérogénéité confessionnelle et idéologique garantissent leur neutralisation. Les tensions interconfessionnelles entre les populations du Liban méridional sont d'autres facteurs de neutralisation.

Ces acquis réciproques ne sont évidemment pas l'œuvre uniquement des négociateurs de Khaldé ou de Kiryath Shmona. Le terrain géographique et historique a été préparé bien avant cette date.

Ainsi, depuis 1948 (et peut être même avant), Israël, et avant lui les différentes organisations sionistes, ont essayé d'établir des relations normales avec l'ensemble de leurs voisins, sans jamais vouloir régler le contentieux que constitue le problème des Palestiniens. Les Israéliens ont examiné plusieurs options, en essayant tour à tour contacts indirects, contacts directs, renversement de régimes, déstabilisation, occupation de territoires, morcellement des États environnants en entités confessionnelles, etc. Pour ce faire, Israël s'est appuyé sur les minorités confessionnelles locales, jouant le même jeu que les puissances mandataires d'antan.

Dans le cas spécifique du Liban, les Israéliens ont utilisé (en la cultivant même, par moments) la peur, réelle ou imaginée, des chrétiens face au monde islamique. Cette peur se retrouve surtout chez les maronites, installés dans la montagne-refuge qu'est le Mont-Liban. Isolés de leur environnement géographique immédiat (les plaines et steppes à majorité musulmane), ils ont pu maintenir leurs traditions et leur liberté de culte durant des siècles, et même se doter d'une certaine autonomie par rapport à l'Empire ottoman, qui d'ailleurs n'avait aucune raison de soumettre militairement une région montagneuse supplémentaire, de surcroît peu intéressante économiquement. C'est à la suite de contacts avec des missionnaires étrangers et surtout avec l'intégration progressive de la Montagne dans l'économie-monde du XIX^e siècle que les tensions apparaissent entre

la ville (ottomane et donc musulmane) et des secteurs de la montagne chrétienne, maronite.

Il faut ajouter que les maronites sont la seule communauté ayant le contrôle des postes-clés dans un Machreq où ce sont le plus souvent des minorités musulmanes qui détiennent (ou qui usurpent) le pouvoir au détriment des autres communautés. Ainsi, les maronites ont eu une réaction compréhensible de défense face aux mouvements de revendication d'égalité de droits privés, par le pacte national de 1943, de la participation effective au pouvoir. De même, la poussée des mouvements intégristes musulmans qui réclament l'abolition du système parlementaire actuel et son remplacement par un État islamique organisé autour de la *chari'a* a provoqué le hérissément de cette communauté. Cette réaction de défense s'est traduite par la militarisation du parti Kataëb, à majorité maronite, et la mise sur pied des « Forces libanaises ». Comme celles-ci percevaient le danger que les Palestiniens au Liban faisaient courir à la présence chrétienne au Levant, il y a donc eu concordance de vues, à un moment bien précis de l'histoire, entre Israël et les forces chrétiennes. Israël se voit menacé dans son ghetto par les « terroristes » qui ont voué la destruction de « la seule démocratie au Moyen-Orient » qui « lutte pour l'Occident », tandis que les maronites défendent « leur montagne, leur patrimoine, leurs liens avec l'Occident, contre les étrangers et les gauchistes ».

Des contacts seront établis entre Israël et Bachir Gemayel, le jeune chef charismatique des Forces libanaises, qui armera et entraînera ces forces pour lutter contre les Palestiniens, les progressistes (alliés de la Syrie) et les autres partis de « gauche ». Cependant, en 1976, les forces chrétiennes sont sauvées d'une défaite militaire par une brusque volte-face politique de la Syrie, qui choisit le camp chrétien au détriment des progressistes.

L'opposition palestino-progressiste ayant été momentanément éliminée, le Liban est effectivement sous le contrôle de la Syrie, nouvelle réalité géopolitique. Israël, de son côté, accepte cette situation, tout en fixant des « lignes rouges » que les Syriens ne devront pas dépasser. Celles-ci seront scrupuleusement respectées par ces derniers.

Cependant, l'activité des Palestiniens contre Israël ne s'est pas arrêtée, et de raids en représailles, Israël occupe le Sud-Liban en 1978. Saad Haddad étend son territoire et Israël lui confie le rôle de force-tampon entre la FINUL, l'armée libanaise et Israël. Cette nouvelle présence sur le territoire libanais indique un changement dans la vision d'Israël, qui veut avoir une part plus active dans les affaires du pays, afin de contrecarrer les activités syriennes. Les

relations entre les Forces libanaises et la Syrie s'aigriront, et Bachir Gemayel prendra lentement le contrôle des « territoires chrétiens » en éliminant toute opposition, militaire, politique ou populaire à sa milice. Les combats qu'il mène contre l'armée syrienne amèneront des destructions massives à Beyrouth et dans sa banlieue, mais il n'y aura pas de vainqueurs clairement définis. Les « Forces libanaises » sortiront pourtant politiquement plus fortes, et les Syriens devront évacuer des positions-clés. A partir de ces nouvelles positions politiques et territoriales, Bachir Gemayel lance le slogan de la « libération des 10 452 km² » que constituent la superficie du Liban.

La concordance (non coordonnée, semble-t-il) de vues entre les forces chrétiennes et les Israéliens se précise : ces derniers veulent éliminer l'OLP en tant que force politique et militaire du Proche-Orient, et particulièrement du Liban, où elle occupe des positions stratégiques, tandis que Bachir Gemayel projette d'établir un État fort et centralisé qui garantira la pérennité de la présence chrétienne dans la région, en éliminant toute opposition, surtout la palestinienne.

L'analyse des discours et publications émanant des Forces libanaises à cette époque permet de clarifier leur vision de leur rôle dans le pays, et surtout la géographie mentale qu'elles se faisaient du Liban. Ainsi, la « libération » du pays ne peut être l'œuvre que des Forces libanaises, les seuls vrais Libanais, puisqu'ils ont résisté, les « autres » Libanais ayant accepté d'être occupés. Du noyau montagnoux, qui est le centre chrétien, partiront des troupes vers la périphérie, « arabe », rejetant vers les steppes les hordes barbares. Ce noyau chrétien repousserait alors à jamais les rêves musulmans de créer un État islamique qui réduirait les chrétiens à des *dhim-mis*. Le Liban deviendrait un foyer pour tous les chrétiens du Moyen-Orient (chrétiens de Syrie, d'Irak, peut-être même les coptes). État libanais, certes, mais nation chrétienne. Cette libération aboutirait à un État fort, centralisé et moderne. Il ne sera plus question alors de tolérer autonomismes ou régionalismes. Il ne sera plus question de fédéralisme ou de partition, ni même cantonisation : l'unité territoriale de la nation devra être respectée et défendue à tout prix. Pour cela, il faudra disposer d'une armée forte : le service militaire obligatoire sera instauré pour édifier une armée de 60 000 hommes.

Un traité de paix aurait, semble-t-il, été signé assez rapidement entre le Liban et Israël, en cas de réussite de ce mouvement, avec la garantie que toute opposition serait jugulée. Pendant un bref moment, cette politique a continué à être celle d'Amine Gemayel,

le frère de Bachir, après l'assassinat de ce dernier. Les accords du 17 mai seront signés sept mois après son élection, le service militaire obligatoire instauré, l'armée libanaise sera renforcée en matériel sophistiqué U.S. et européen.

Ainsi, cette armée reçoit des chars M-48 et des VTT M-113. Elle recevra des hélicoptères français Gazelle et Puma. On lui promet des chasseurs F-5, des vedettes rapides et des navires de débarquement. L'armée s'entraînera surtout pour des combats en milieu urbain, fait significatif pour comprendre son rôle dans le futur.

Pour revenir aux accords, rappelons que seulement 9000 hommes seront autorisés à pénétrer dans les deux bandes délimitées. Les 51 000 hommes restants (des 60 000 prévus) serviront à quadriller et à contrôler les 7000 km² restants du territoire, avec une population de 1 500 000 habitants. Cette armée, réorganisée et purgée d'éléments politiquement peu sûrs, aurait également absorbé les cadres militaires des Forces libanaises, démobilisés avec l'instauration de la paix.

Pour les Israéliens, Bachir Gemayel apporte la reconnaissance de leur État et l'ouverture économique des marchés libanais aux produits israéliens, une aubaine en période de crise économique. Il maintient le contrôle du Liban-Sud en éliminant toute velléité d'organisation de la part des « terroristes », et maintient de bonnes relations avec l'armée israélienne, *via* les commissions mixtes de surveillance et les amitiés nouées lors d'opérations combinées Forces libanaises-armée israélienne. Cependant, les chrétiens sont réduits à un rôle de gendarmes pour Israël, rôle qu'ils ne pouvaient logiquement accepter à long terme, puisque aspirant à être « libres et dignes », loin de toute ingérence étrangère dans un État ouvert au monde, et non pas dans un ghetto intellectuel et physique, à l'image d'Israël.

Cependant, le plus important réside dans la réalisation d'un plan à long terme visant à la reconnaissance d'Israël par l'ensemble des pays arabes. Ainsi, un État dirigé par une minorité chrétienne au Liban sera la garantie de la pérennité des liens de dépendance avec Israël, puisqu'un tel régime ne peut survivre indéfiniment (le « temps long » historique) dans un milieu islamique majoritaire. La communauté chrétienne exige des « garanties » pour son existence, politique ou même physique, face à cet environnement musulman perçu comme hostile. Une alliance avec un autre État en situation minoritaire, mais militairement fort, lui paraîtra tout naturel, à ce moment précis de son histoire. Le but serait d'assurer la survie du « noyau » chrétien face à la majorité musulmane

répartie à sa périphérie. Les accords concernent justement, en grande partie, cette périphérie.

Dans le cas de la réussite de ce projet, il pourrait être exporté vers la Syrie qui s'émiettera en entités confessionnelles (sunnite, druze, alaouite...) avec qui il sera possible d'imposer des relations de bon voisinage, parce que faibles. Il faudra noter que cette fragmentation ne tiendrait pas nécessairement compte des frontières actuelles du Proche-Orient. Cet autre « homme malade » pourra être à nouveau démembré.

Cette vision grandiose, œuvre d'Ariel Sharon entre autres, ne peut se concevoir sans un appui des grandes puissances. Les USA et indirectement l'OTAN ont été séduits par la possibilité de « remodeler » cette partie du monde, dans un mouvement de débordement du flanc sud de l'URSS. En cas de réussite, le Levant serait intégré dans la sphère de l'OTAN. Ainsi, la Turquie contrôlerait les détroits du Bosphore et des Dardanelles, seuls exutoires pour la flotte soviétique basée à Odessa. Elle « tient » le nœud arménien, voie de passage obligatoire vers le Levant et ses ports. La Syrie, dans l'hypothèse de son morcellement, devient anti-soviétique et garantit la sécurité des puits de pétrole de la Djéziré syro-irakienne. L'Irak est, d'ores et déjà, dans le camp occidental du fait de sa guerre contre l'Iran. Plus au sud, l'Égypte contrôle le canal de Suez, coinçant la flotte soviétique dans l'océan Indien. L'Arabie saoudite et les Émirats du Golfe (en particulier Oman) assurent le contrôle des détroits de Hormouz et surveillent la partie occidentale de l'océan Indien. Israël garantirait la sécurité du Levant central, veillant sur le Liban et les autres États environnants, dont, peut-être, un État palestinien en Cisjordanie ou même en Jordanie.

Inversement, toute percée de l'OTAN vers le ventre mou de l'URSS, à travers les républiques musulmanes, pourra partir de bases sûres en Méditerranée orientale. Cet ancien *shatterbelt* devient un territoire stable, intégré au camp occidental avec, comme puissances régionales, Israël et l'Égypte.

Mais vu du côté syrien, soviétique ou simplement des partis « de gauche » éliminés par l'invasion israélienne, l'interprétation est différente.

Ainsi, le partis « de gauche », le Parti communiste libanais, le Parti national socialiste syrien, le Parti socialiste progressiste, etc., n'ont vu dans la mise en place de Bachir Gemayel et d'Amine Gemayel que les débuts d'une fascisation du régime, avec comme preuves l'octroi de pouvoirs exceptionnels à une armée ré-organisée et « inféodée aux forces chrétiennes », ou la promulgation de décrets

limitant les libertés individuelles. De plus, être allié à Israël et des États-Unis isole définitivement le Liban de son environnement arabe. La cause palestinienne est morte au Liban, et les Palestiniens venus vers ce pays après 1948 seront expulsés. L'alliance des maronites au pouvoir, minoritaires dans leur propre pays, avec Israël, serait une preuve supplémentaire d'une fragmentation voulue de la société libanaise et le début d'un morcellement territorial du Moyen-Orient. La présence de la flotte U.S. au large des côtes libanaises est la preuve que la « politique de la canonnière » est encore de mode, pour imposer une colonisation sur le tiers monde.

Les Syriens, écartés des négociations sur le retrait des troupes étrangères du pays, ont évidemment refusé le contenu des accords, et surtout celui de la « lettre » annexe. Les Syriens se voient sommés d'évacuer le Liban sans contrepartie, ni garantie israélienne, tandis que l'État hébreu obtient des avantages militaires (le droit de surveiller les abords de Damas), économiques et politiques. Les Syriens ont perçu l'opération « Paix en Galilée » comme essentiellement dirigée contre eux, puisque leurs troupes ont été attaquées sans provocation, bien qu'elles aient constamment respecté les « lignes rouges » tracées par les Israéliens. Leur matériel militaire au Liban n'était pas, ni par le nombre, ni par le type, de caractère offensif et ne portait nullement atteinte à la sécurité d'Israël. Pour la Syrie, une défaite militaire de ses troupes et celles de l'OLP (avec qui elle partageait l'essentiel des objectifs stratégiques) visait à « récupérer » le Liban au profit de l'Occident, et à long terme à provoquer la chute du régime baasiste. La fin de la cause palestinienne serait une autre victoire pour l'Occident, puisque l'OLP ne pourrait plus parler au nom de tous les Palestiniens, désarmés et dispersés après la prise de Beyrouth. L'annexion de la Cisjordanie par les Israéliens pourrait alors se faire sans trop d'objections.

La présence d'Israéliens dans les commissions de surveillance à 25 km de Damas et les rumeurs sur l'octroi aux forces armées U.S. de bases navales (Beyrouth ou Jounieh) ou aériennes (aérodrome de Damour, construit par les Israéliens quelques mois avant leur évacuation de ce secteur), ou électroniques (stations de radar ou d'écoutes sur le Sannine ou le Barouk) étaient la preuve du « complot ». Les insurrections de Hama et d'Alep étaient un indice supplémentaire que l'ennemi visait à déstabiliser le pays avant de le morceler. Les accords devaient donc être rejetés par le régime baasiste.

Pour l'URSS, les accords étaient la confirmation de la mise en place d'un nouvel ordre régional dirigé contre elle, par « effet domino ». Le rôle d'Israël, qui a signé des accords de coopération

stratégique avec les USA, la fin des régimes plus ou moins neutres au Liban et leur remplacement par un régime de droite, le discours violemment anti-syrien et anti-progressiste de celui-ci ont poussé l'URSS à se démarquer du Liban et à appuyer à fond la Syrie, en la réarmant et en l'encourageant à installer des bases de fusées sol-air dans la Béqaa et surtout autour des grandes villes syriennes.

Le danger d'une nouvelle alliance régionale, un nouveau « Pacte de Bagdad » était intolérable pour l'URSS. Tant que le conflit israélo-arabe se passait sans trop d'ingérences des grandes puissances, la situation était contrôlable. Mais avoir des bases américaines au Liban, un accord de coopération stratégique avec Israël, sans compter une base britannique à Chypre, des bases américaines en Égypte, en Oman et en Turquie, ainsi que la présence de troupes U.S., françaises, italiennes et britanniques au Liban, dans le cadre de la Force multinationale, c'était trop pour ne pas réagir. L'URSS a donc encouragé les partis « de gauche », et bien sûr la Syrie, à s'opposer à ces accords.

C'est sans doute cette prise de conscience des imbrications internationales des conséquences des accords, de la mise à l'écart du Liban en tant qu'État souverain au profit d'Israël, de sa « finlandisation », et surtout l'aliénation du Liban par rapport au monde arabe qui a fait que les accords n'ont pas été ratifiés.

Conclusion

L'abrogation des accords s'est faite rapidement : le retrait unilatéral israélien du Chouf a provoqué une défaite militaire des Forces libanaises dans cette région. La nouvelle armée libanaise, rééquipée par les U.S. et épaulée par les différents contingents de la Force multinationale, n'a pas pu contrôler la situation sur le terrain, au grand désarroi du pouvoir.

Le conflit décisif éclate en février 1984, après une série d'escarmouches mineures au courant de l'hiver 1983-84. Des incidents entre le mouvement Amal, la milice chiite, et l'armée amènent cette dernière à tenter de couper la banlieue de Beyrouth de l'arrière-pays des druzes, alliés d'Amal et de la Syrie. La manœuvre échoue, la partie occidentale de la ville tombe entre les mains des forces anti-gouvernementales, et l'armée se fragmente en brigades confessionnelles. Les chiites se retrouvent à Beyrouth-Ouest, les chrétiens dans le secteur oriental tenu par les Forces libanaises, les druzes à Hammana et à Beyrouth-Ouest.

Face à cette poussée militaire d'inspiration syrienne, et après les attaques meurtrières contre les bases ou Q.G. américains et français à Beyrouth, le pouvoir doit céder et promettre des réformes politiques, constitutionnelles et économiques, lors du congrès de Genève. Il y sera également exigé l'abrogation des accords, ce qui fut fait en mars 1984.

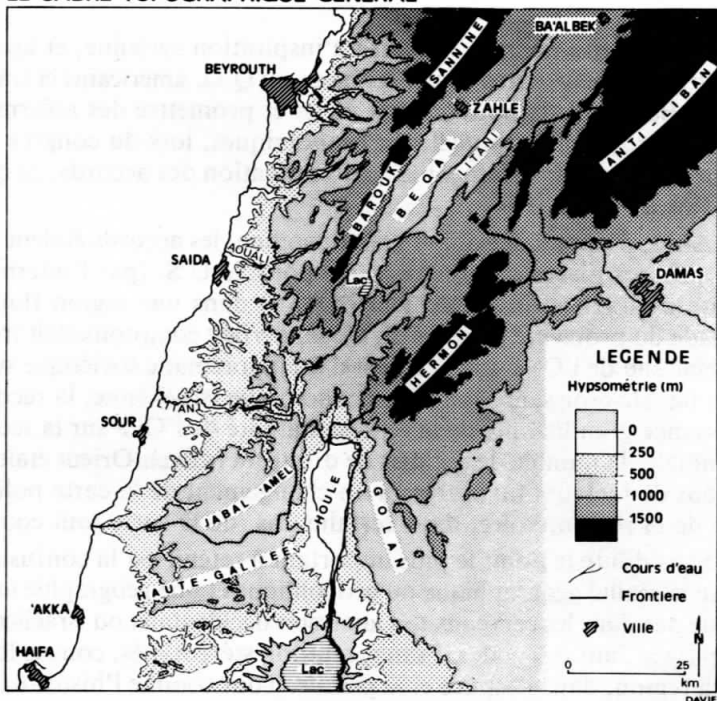
Ainsi, d'apparence apparemment anodine, les accords étaient en fait une des pièces maîtresses d'une poussée U.S. (par l'intermédiaire d'Israël, et indirectement l'OTAN) dans une région floue, malade du problème palestinien. Ce *shatterbelt* compromettait trop le flanc sud de l'OTAN au moment d'une suprématie soviétique surtout navale croissante. La crise économique israélienne, la reconnaissance grandissante de la représentativité de l'OLP sur la scène mondiale, la montée de régimes de droite au Moyen-Orient étaient autant de facteurs favorables à un changement de la carte politique de la région, voire, dans certains cas, de la carte tout court.

Sans doute le point le plus important à retenir est la confusion entre la réalité géographique ou géopolitique et une géographie utopique née dans les cerveaux des analystes occidentaux ou israéliens, trop figés dans des codes d'interprétation stéréotypés, conçus loin de la région, dans l'espace et la pensée. Tout comme l'histoire qui souffre encore de la « vision orientaliste » dès qu'elle aborde l'analyse de la région, la géopolitique s'embourbe dans l'utopie.

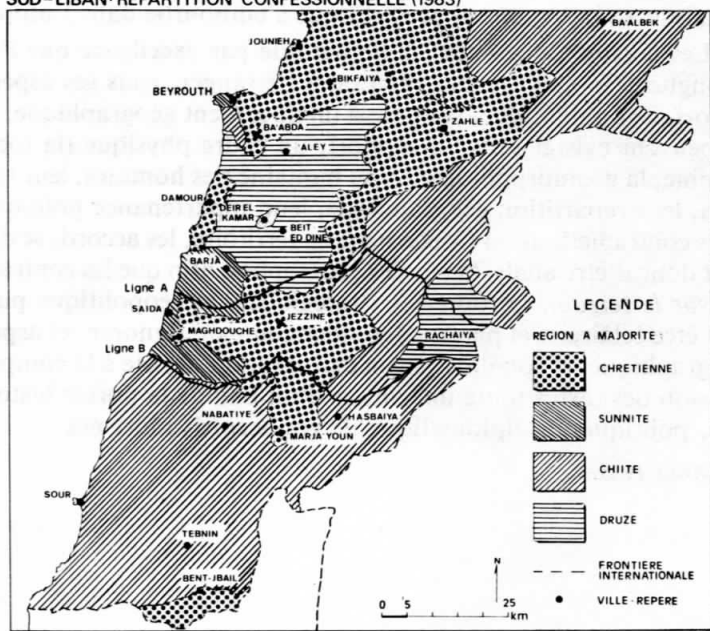
Les accords, document diplomatique par excellence que l'on a longuement analysé au Liban ou à l'étranger, sous ses aspects historique ou politique, sont aussi un document géographique. Ils ne peuvent exister sans un support, un cadre physique (la topographie, la géomorphologie...) ou humaine (les hommes, leur religion, leur répartition géographique, leur appartenance politique, leurs contradictions...) Concernant un territoire, les accords se doivent donc d'être analysés par des géographes, afin que les contraintes *sur le terrain*, les données stratégiques, la géopolitique puissent être éclaircies et placées dans leur contexte. Ignorer cet aspect géographique, et son illustration cartographique, ôte à la compréhension des textes toute une vision d'un pan de la portée historique, politique ou diplomatique de ces accords mort-nés.

Août 1985.

LE CADRE TOPOGRAPHIQUE GENERAL*

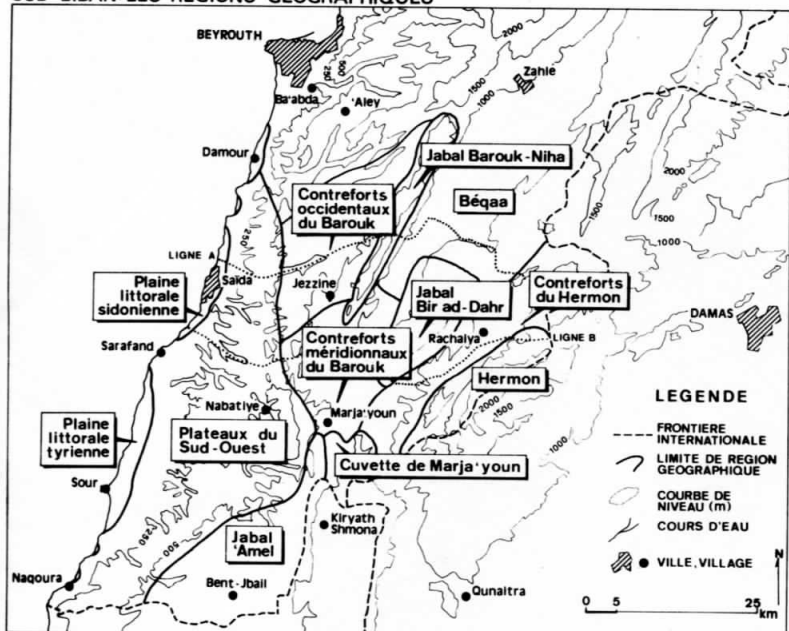


SUD-LIBAN: REPARTITION CONFESIONNELLE (1983)

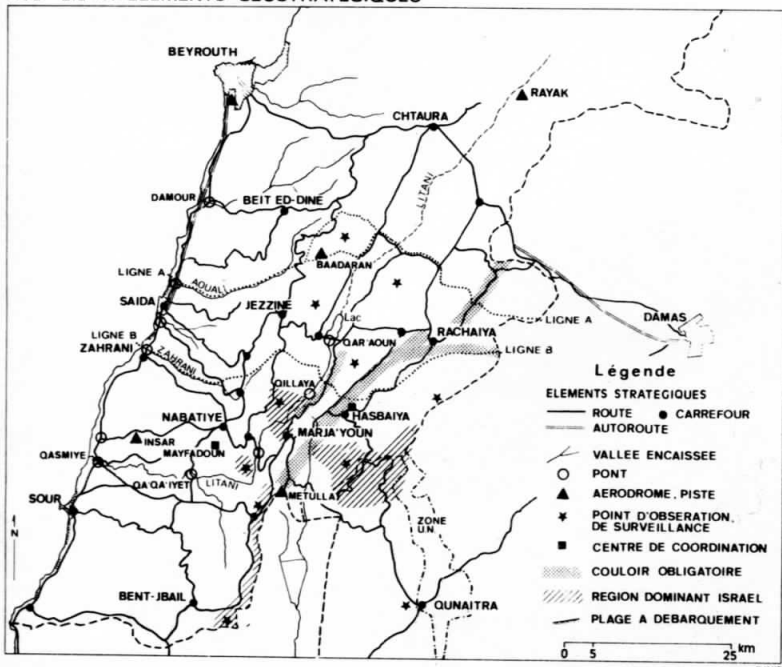


* Les cartes sont exécutées par l'auteur.

SUD-LIBAN: LES REGIONS GEOGRAPHIQUES



SUD-LIBAN: ELEMENTS GEOSTRATEGIQUES





السنة العاشرة
مستقل من
العدد ٤١/١٩٨٦

حَالِيَاتُ

مجلة فصلية تعنى بالتوثيق والدراسات
حول لبنان وأزمة الشرق الأوسط



دار النشر والتسويق



عضو أسرة مؤسسات الإنماء للبنان